

PELAGIE

LA SAINTE

1889



TEXTE DE :

VICTOR HUGO, RICHEPIN,
 L. CLADEL, F. PYAT, A. RANG,
 C. MENDES, S. BOUBÉE, ZOLA,
 HENRI ROCHEFORT, LOUISE MICHEL,
 P. BONNETAIN, CAMILLE DREYFUS, RACHILDE,
 CAMILLE LEMONNIER, X. RASPAIL,
 DUBUT DE LAFOREST, L. FAILHADE,
 BOYER D'AGEN, P. ADAM, A. BLUM,
 E. D'ANGLURE, ETC...
 MÉMORIAL PAR ALFRED SÉRVEN.
 CHANSONS DE MAC-NAB ET V. MEUSY.
 DESSINS DE
 CH. GILBERT-MARTIN, EUGÈNE RAPP,
 CLÉRICE, ETC...
 GRAVURE DE LEGRAND.

Édité par les soins du Journal « la France »
 SOUS LA DIRECTION DE M. PILLARD D'ARKAÏ

312A110

AU BEAU EMPRISONNÉ
A LA MEMOIRE DE BEAUMARCHAIS, DE VOLTAIRE ET DE MIRABEAU
A L'AFFRANCHISSEMENT DE L'IRLANDE D'OBRIEN
AUX ALSACIENS-LORRAINS, MEMBRES DE LA LIGUE DES PATRIOTES
AU CHEF DU PARTI NATIONAL FRANÇAIS



TIRAGE SPÉCIAL

Pour les grandes victimes littéraires, artistiques et politiques :

MM. Yves Guyot, Lockroy et plusieurs ministres (*sic*) ;

MM. Dillon, le général Boulanger, le colonel de Waru, le capitaine Vincent, le lieutenant Théodore Cahu (Théo-Critt), et plusieurs officiers de nos armées ;

MM. Clémenceau, Camille Dreyfus, Numa-Gilly, Clovis Hugues, Laguerre, Laisant, Naquet, Ranc, Félix Pyat et plusieurs membres du Parlement ;

MM. Le Hérisse, maire d'Antrain, Le Bastard, maire de Rennes, Vacher, maire de Treignac et plusieurs fonctionnaires révoqués ;

MM. Amigues, Clérice, Gilbert-Martin, Legrand, Alfred Lepetit, Eugène Rapp, Adolphe Willette, Zier et plusieurs dessinateurs ;

MM. Catulle Mendès, Paul Adam, Alphonse Allais, Emile Augier, Alphonse Bal, Léon Bienvenu, Achille Blum, Paul Bonnetain, Simon Boubée, Boyer d'Agen, Léon Cladel, Marie Colombier, Eugène d'Anglure, Paul Déroulède, Dubut de Laforest, Emile Gauthier, Hector France, Edmond de Goncourt, Camille Lemonnier, Maurice Mac-Nab, René Maizeroy, Guy de Maupassant, Marconnet, Mermeix, Victor Meusy, Louise Michel, O'Montjoie, Odin, Joséphin Péladan, Xavier Raspail, Jean Richepin, Jules Richard, Henri Rochefort, Jules Roques, Francisque Sarcey, Alfred Sirven, Laurent Tailhade, Auguste Vacquerie, Paul Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam, Xau, Emile Zola et plusieurs journalistes ou gens de lettres.

Expressément élaborés pour *Pélagie* (à part la *Lettre d'Exil* à Sirven, dont toutefois notre version exacte n'a jamais été publiée) les articles et dessins qui la composent sont rigoureusement inédits.

Par conséquent :

Notre éditeur ignore leurs hypothétiques outrages au Code, aux corps de Palais-Bourbon et de Luxembourg — ces frères ennemis!... aux Anastasie de Place Vendôme et Pélagie de rue de la Clef — bonnes Saintes sœurs!... ou (ou et) à d'autres Honorabilités. Le cas échéant, il ne serait donc pas responsable.

Chacun de nos rédacteurs — unis dans le but mais divers par les procédés — reste indépendant protecteur de son œuvre et coupable unique (mais uniquement) des lignes qu'il a perpétrées.

Et, s'il est coupable, on le considérera comme récidiviste.

En effet :

Un de nos rédacteurs a été condamné à mort !

Trois au bagne !

Vingt-cinq à la prison !

Par la cour d'assises, la police correctionnelle ou tout au moins la censure, ont été persécutés sans exception tous les autres...

et serviteur :

PILLARD D'ARKAÏ

LETTRE D'EXIL

Hauteville-House, 8 décembre 1867.

De toutes les prisons, celle que je connais le mieux, c'est l'exil. Voilà seize ans bientôt que je tourne dans cette cage.

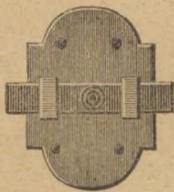
Je ne connais Sainte-Pélagie que par le dehors. Enfant, j'allais jouer au Jardin des Plantes, je montais sur le labyrinthe, et j'apercevais un grand toit plat avec une guérite et un soldat flânant, l'arme au bras. Ma mère me disait : « C'est une prison ! »

La prison peut être fort grande ; une chose plate sur laquelle marche le soldat, c'est aujourd'hui l'Europe.

Plus tard, j'ai connu le dedans de Sainte-Pélagie, par deux de mes vieux amis, Béranger et Lamennais. Béranger, peu de temps avant sa mort, m'écrivait : « J'ai commencé par la prison et vous finissez par l'exil », et je lui répondais : « Tout est bien. »

Espérons ! « l'avenir est une aube. »

VICTOR HUGO



LE DOYEN DES PÉLAGIENS

Le 28 Juillet 1830, une des *trois glorieuses*, un jeune Berrichon de vingt ans, fort têtue et certainement prédestiné, était, dès le matin, sur la place de l'Odéon, parmi douze cents étudiants de toute école, Droit, Médecine, Normale et Polytechnique, et autant d'ouvriers de tout métier.

Heureux temps ! Ils étaient unis alors. Ils formaient leurs rangs pour aller prendre la caserne de Babylone, où ils laissèrent le plus brave d'eux tous, Vanneau, pour aller prendre ensuite les Tuileries, où ils laissèrent Farcy. Puis, brûlant le trône sur le Carrousel, ils allèrent, enfin, à Sainte-Pélagie, délivrer les prisonniers politiques et mettre sur la porte de la prison : Liberté, Égalité, Fraternité.

Bonne journée ! glorieuse, assurément.

Que n'ont-ils rasé palais et prison, elle eût été meilleure encore.

Plus de nids, plus d'oiseaux ! Ce ne fut fait qu'en 71.

Toujours est-il que peu de temps après Liberté, Égalité, Fraternité, s'effaçait de la porte ; que la prison s'emplissait de nouveaux prisonniers, et le palais d'un nouveau roi.

Notre étudiant têtue avait travaillé pour le roi des Français, pour la « meilleure des Républiques », le roi-citoyen, Louis-Philippe I^{er}... Et, quelques années plus tard, ironie du sort, il était prisonnier de ce roi pour lequel il avait détrôné Charles X. Il entra, à son tour, dans cette prison sur laquelle il avait écrit : Liberté ! Réalité passe fiction.

Voici comment !

Celui qui s'appelait modestement le *Prince des critiques*, avait, dans son feuilleton sur la reprise du *Tibère*, de Chénier, critiqué non *Tibère*, mais Chénier... critiqué n'est pas le mot, insulté et non le poète, mais l'homme, le républicain, le régicide, et, avec lui, toute la Convention, surtout la Montagne ; en un mot, la Révolution.

Notre entêté rappela à la pudeur et à la raison « ce lièvre effronté qui calomniait les lions » ; et, pour la première fois dans la Presse française, en pleine monarchie, il réhabilita les hommes du 21 Janvier, au nez et à la barbe du roi. Il fut, par suite, condamné à six mois de prison, sans parler de l'amende, moins pour avoir attaqué l'honneur du *prince des critiques* que pour avoir vengé la première République.

Ainsi donc le voilà au greffe.

- Vos noms ? — Il se nomma.
- Vos parents ? — Adam et Ève.
- Votre pays ? — Vierzon.
- Votre profession ? — Journaliste.
- Signe distinctif ? — Non décoré.

L'inquisiteur l'était, bien entendu, deux fois plutôt qu'une ; et faisant fouiller et dépouiller de sa montre et de son argent l'écrivain prisonnier, il prononça avec la volupté de la vengeance ce mot sublime de son jargon professionnel : *A recevoir !*

En effet, un gardien reçut le journaliste comme un colis, le mena au pavillon de la presse, lui montra trois chambres et lui demanda laquelle il préférait.

Elles étaient, au moment, toutes trois vides. La royauté était à son zénith et personne n'osait plus la combattre.

Le prisonnier demanda de son côté les noms de ceux qui avaient occupé les chambres. Trois d'entre eux avaient été ses maîtres et ses amis. Dans l'une, avait passé Paul-Louis Courier, l'homme de la Liberté ; dans l'autre Raspail, l'homme de l'Égalité ; dans la troisième Lamennais, l'homme de la Fraternité.

Il se souvint alors de l'inscription du 28 Juillet. Il n'avait que l'embarras du choix ; et, en mémoire de ses grands devanciers, les occupa toutes trois, tour à tour, s'imprégnant de son mieux des trois principes qu'elles avaient *reçus*.

C'est dire qu'il en sortit incurable, diabolique de persévérance. Devenu de républicain, démocrate et de démocrate, socialiste.

Aussi le 24 Février 48, encore une *glorieuse*, il alla avec ses anciens et nouveaux camarades, reprendre les Tuileries où il ne brûla encore que l'échafaud et le trône non le palais, écrivant cette fois sur la porte : Hospice des invalides civils du Travail !

Si elles avaient gardé ce titre, les Tuileries seraient encore debout.

Quoiqu'il en soit, l'année suivante, la seconde République pour laquelle il avait détrôné Philippe, le condamnait par la Haute Cour, non plus à la prison, mais à la déportation.

Il n'en fut que plus obstiné, comme Candide qu'il savait par cœur. Alors la République ayant encore fini en Empire, il fit de son mieux avec ses amis Mazzini, Orsini et autres bannis, pour que l'Empire finit en République.

Bien. Pour cette fois, les Tuileries brûlèrent et la troisième République, celle du petit bourgeois de Versailles, le condamna par contumace à la peine de mort... et maintenant, si « ce vieil enragé », style *Figaro*, parvient, malgré l'âge, à refaire la Commune de Paris, il sera exécuté.

Morale : Pour les vrais révolutionnaires il n'y a donc de repos que dans le tombeau. Toute idée veut son martyr. Républicains, démocrates, socialistes, assurent leur principe par leur mort. Mais ils revivent en exemples sur nos places, en lois dans nos Codes, en actes dans nos vies mêmes ; et leurs bourreaux restent à perpétuité dans le charnier de l'histoire, ne pouvant prescrire l'infamie de leur peine que par l'oubli.

FÉLIX PYAT



Laudavi igitur lætitiã, quod non esset homini bonum sub sole, nisi quod comederet et biberet, atque gauderet, et hoc solum secum auferret de labore suo in diebus vite sue.

(ECCLESIASTE. VIII. 15)

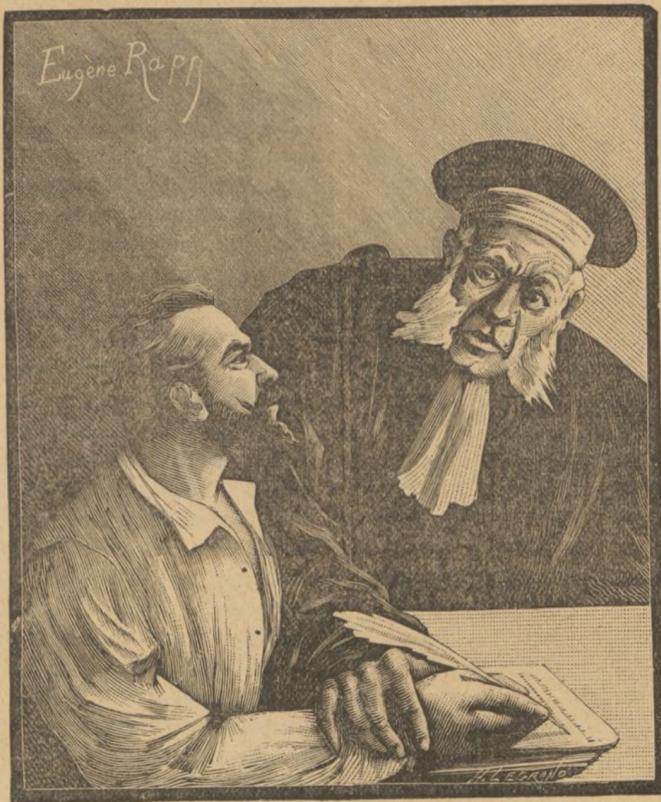
Mange aussi. Manger, boire, et baiser, tout est là.
(Voir la Chanson des Gueux, pièce Frère, il faut vivre, Première édition). Ce vers m'a fait poursuivre Et condamner. Pourtant, qui donc a dit cela ?

Un vieux sage. Je l'ai traduit. Lui seul parla.
L'auteur de cet « outrage aux mœurs », un « bobème ivre »,
A nom l'Écclésiaste, eh ! oui. (Voir le Saint Livre.
C'est au chapitre huit, verset quinze. Voilà.)

Nos mœurs ont des pudeurs, des rougeurs et des zèles
Bien étranges. Putains, elles font les pucelles.
On les voit fornicuer à ventre que veux-tu,
Grasses de fard, puant le vin, suant l'orgie,
Et ces filles en carte, au nom de leur vertu,
Fourrent l'Écclésiaste à Sainte-Pélagie.

JEAN RICHEPIN

LA LIBERTÉ DE SE TAIRE



« ... Tu n'iras pas plus loin ! »

SÉJOUR A SAINTE-PÉLAGIE

Je fus interné à Sainte-Pélagie le 19 avril 1874. J'y trouvai deux pensionnaires : André Sagnier, l'éditeur de tant d'excellentes brochures de propagande républicaine, et un jeune homme qui n'avait pas vingt ans, à qui une production littéraire assez risquée intitulée : « Sur les genoux de l'Eglise » avait valu six mois de prison. Ce petit livre n'atteignait pourtant pas le naturalisme pimenté si cher à certains auteurs actuellement en vogue, mais il s'agissait des écarts d'imagination d'un abbé et nous étions aux beaux jours de l'ordre moral.

Plus tard, Jules Kergomard et Camille Dreyfus vinrent successivement partager notre captivité.

Mes débuts dans la prison n'eurent rien d'agréable ; je passais des délices de la liberté à l'étroitesse malsaine d'une petite chambre située au quatrième étage et dont la description fort peu compliquée suffira à faire comprendre tout l'attrait : trois pas de large, autant de long, un plafond élevé de deux mètres à peine, une imposte taillée dans le mur comme un soupirail de cave, tel était le charmant réduit fort bien désigné : *Petite Sibérie*, et que j'avais la perspective d'habiter pendant six mois. Je n'y restai heureusement que quelques jours et je descendis deux étages plus bas au n° 2 qui me fut accordé.

Ma nouvelle chambre me parut d'autant plus belle ; elle était gaie, spacieuse et largement éclairée par deux fenêtres donnant sur la rue de la Clef. Aussi devint-elle bientôt le lieu de réunion de mes codétenus qui venaient y lire les journaux que nous adressaient gracieusement leurs rédactions. Nous y prenions même en commun le principal repas de la journée. Le temps se passait ainsi agréablement et mes six mois de pénitence ne furent pas trop pénibles.

L'administration de la prison était du reste très conciliante. Cependant je faillis, un jour, entrer en révolte ouverte.

Pendant ma détention, je me vis sous le coup de nouvelles poursuites à propos d'un livre que je venais de publier.

Condamné en première instance (cela va de soi) j'interjetai appel.

La veille du jour où l'affaire devait venir devant la Cour, le directeur me fit appeler au greffe où je le trouvai en compagnie de deux inconnus.

— M. Raspail, me dit-il, vous allez quitter la prison pour être conduit au Dépôt, ces messieurs vous attendent.

— Comment, m'écriai-je, je ne comprends pas.

— Monsieur, me répondit le Directeur, il est d'usage que tout prisonnier appelant d'un jugement soit conduit au dépôt de la Conciergerie ; c'est une règle formelle.

A cette déclaration je ne pus maîtriser mon indignation.

— Ah ! c'est trop fort, employer un tel procédé envers un prisonnier politique. Eh bien ! venez me chercher !

Et sans crier gare, je regagnai ma chambre où je trouvai Sagnier, qui venait d'être prévenu qu'une voiture cellulaire attendait dans la cour à mon intention.

En un instant, je fus barricadé et, entouré de bouteilles qui devaient me servir de projectiles, j'attendis.

J'en fus pour mes frais d'héroïsme ; au bout d'un quart d'heure la grande porte s'ouvrit pour laisser sortir la voiture cellulaire, aux applaudissements de Sagnier, qui doit rire encore au souvenir de ce branle-bas de combat en pleine prison.

Le lendemain, escorté de deux inspecteurs que j'avais demandés à la Préfecture de police, j'arrivai à la Chambre correctionnelle de la Cour, en même temps que des gardes y amenaient une dizaine de détenus à mine patibulaire.

Le greffier, après avoir solennellement ajusté ses lunettes, vint se placer devant eux et procéda à leur appel.

— Raspail (François-Xavier), cria-t-il tout-à-coup.

Je me gardai bien de répondre.

— Ah ça ! est-ce qu'on a oublié ce détenu au Dépôt, dit le greffier en regardant par dessus ses lunettes. Qu'on envoie immédiatement le chercher.

Pendant ce petit incident, la Cour avait fait son entrée, et l'huissier audienier commençait l'appel des causes.

— Raspail contre ministère public.

— Présent, répondis-je.

Et je m'avançai au grand ahurissement du greffier aux lunettes.

XAVIER RASPAIL

CHEZ UNE FICHUE SAINTE

Il y a quelque douze ans, oui, que, par une rayonnante après-midi de Juin ou de Mai, j'arrivai tel qu'un malfaiteur, entre deux gardes municipaux, espèces de gendarmes que le peuple récompense parfois selon leurs mérites, devant la porte de cette maison de force où tant de publicistes ont plus ou moins séjourné. Quel crime m'avait valu d'être conduit là? Voici : quand, sous le septennat du « glorieux maréchal, » l'atroce Dufaure devint président du Conseil des ministres, moi, dans ma simplesse, oubliant que cet ogre, entre tous versatile et sanguinaire, avait servi tous les régimes antérieurs à ceux que nous n'avions déjà que trop subis : la monarchie des aigrefins de Juillet, la dictature de Verhuel Bonaparte, le sthatouderat d'Adolphe Thiers, le plus insigne scélérat des temps modernes et même de l'antiquité, car il avait dépassé Néron et Tibère, et me figurant que les Français allaient enfin jouir sinon de la liberté de réunion, au moins de celle d'écrire à leur gré, je me permis, obscur rédacteur à l'Assistance publique, de griffonner à la guise des romanciers, mes confrères, une sorte de plaidoyer en faveur des vaincus de 71.

Une sorte de mastodonte anthropomorphe, réactionnaire à tous crins alors préfet de la Seine, ayant eu vent de l'article en question : *Une maudite*, paru dans *l'Événement*, bondit jusqu'à Versailles afin de demander au sinistre garde des Sceaux et des sots archi-féroces de la pseudo République instituée par et pour eux aussi, comment on pourrait se débarrasser d'un employé peut être moins assidu mais plus expéditif assurément que ses co-barbouilleurs de paperasses non moins fastidieuses qu'inutiles. « Si je vous ai bien compris, s'écria l'épouvantable Saintongeois après que son interlocuteur eut quelque peu discouru, vous désireriez poursuivre votre subordonné pour excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres... eh, mais, attention ! En procédant ainsi, vous courriez le risque de faire de ce démagogue un édile et même un député de ce Paris que nous n'avons pas assez purgé ni saigné, nous, les chirurgiens délégués par les ruraux des 86 départements qui nous restent... Écoutez-moi ; mieux vaudrait le priver d'abord de ses droits civils et politiques ;... seriez-vous à même de me montrer l'éluclubrator de cet insurgé ? » « Parfaitement, la voilà. » Le crocodile ministériel parcourut au galop ma prose et nasilla : « Bon ! nous le tenons ; outrage à la morale publique ; il est évident que les juges de la capitale qui n'ont rien à me refuser, aujourd'hui surtout, enverront se morfondre *illico* comme impudique, ce révolutionnaire, entre quatre murs, et qu'en conséquence de leur arrêt et pour les motifs énoncés ci-dessus, il sera bel et bien révoqué..... »

Cela, vraiment, eut lieu. Pensez s'il triompha, mon dénonciateur le proconsul, en apprenant que j'avais été flétri, moi très continent, ainsi qu'eut mérité de l'être, un luxurieux tel que lui qui, sans vergogne aucune, souvent, le soir, sortait du palais des Médicis, en calèche, et traversait la ville et les faubourgs, se pavanant à côté de quelque divette ou de telle ballerine à la mode, ses concubines et celles aussi d'une foule de princes de la finance et de rois de la rampe....

A merveille il m'en souvient ! En dépit des trois dociles robins qui m'exécutèrent en un clin d'œil, il est probable, cependant, que si j'avais secondé M^e Lachaud qui plaïda pour le gérant du journal dans les colonnes duquel j'avais réclamé l'amnistie des transportés et des bannis survivants au massacre de leurs frères d'armes accompli par les bouchers tricolores de l'année terrible, j'aurais été facilement acquitté. « Comment vous y prendriez-vous pour obtenir cela ? » « Rien de plus aisé, m'avait répondu l'avocat, il me suffirait de lire à la barre une page ou deux du dernier roman de M. E. Zola, *l'Assommoir*, qu'on vient de publier et de conclure ainsi : « Comparez ces lignes à celles du prévenu, messieurs du tribunal, et vous reconnaîtrez sans peine avec moi, que s'il est coupable, un autre qui l'est cent fois plus que lui devrait avoir comparu devant vous sur ces bancs. » Il va sans dire que tout en admirant l'ingéniosité du défenseur de mon co-prévenu, pauvre homme de paille comme tel ou tel que les directeurs ou les rédacteurs en chef des feuilles quotidiennes payaient alors quelque dix francs par jour pour occuper, le cas échéant, leur place sous les verrous (ô, mon cher Pelleport, tu pourrais en témoigner dans la tombe, toi, le poète dont le talent égalait et même surpassait celui de ton patron du *Rappel*, Saint Auguste de Vacquerie, qui ne trouva jamais d'autre rôle à te confier que ce triste personnage !), je ne

consentis pas d'être absous de cette façon et je fus condamné séance tenante à cinq cents francs d'amende et trente jours d'emprisonnement, ensuite renvoyé par le jouisseur en chef de l'administration à laquelle j'étais attaché.

De même que tous ceux qu'on logeait à Sainte-Pélagie à cette époque-là, force me fut de m'y soumettre à la règle en vigueur. On me poussa, dès mon entrée en cette affreuse et vieille bâtisse, sous une toise, et quand on eut pris mon signalement et que toutes les formalités eurent été remplies, on me mena sur le champ au troisième étage d'un pavillon, celui des Princes..., grâce à des protections inattendues sans lesquelles on m'eût traité pour un délit de presse comme un escroc ou quelque vagabond. En haut, dans la geôle n^o 2, on m'enferma, car il était cinq heures de relevée et l'on bloque les portes des cellules à cette heure-là. Ce ne fut donc que le lendemain que je fis connaissance avec mes co-détenus.

Entr'autres, il y avait là le cordonnier Bolâtre qui, sous Napoléon le Petit (que, pour le malheur de la France, n'atteignit pas, en 58, la bombe d'Orsini le Romain), avait été plusieurs fois écroué comme gérant de la *Marseillaise* de Rochefort et qui l'était de nouveau comme responsable d'articles non signés insérés dans les *Droits de l'Homme* où bataillaient pour la Sociale Henry Maret qui depuis lors a mis beaucoup trop d'eau dans son verre et pas assez d'alcool en son encrier, un certain discoureur dont le nom m'échappe et qui en changea plus tard, à son retour de Belgique où, sans tambour ni trompette, il s'était réfugié, s'y donnant pour un vétéran de la Commune tandis qu'il n'était, en réalité, qu'un conscrit réfractaire à la loi doublé d'un opportuniste en herbe, ensuite Gabriel Deville, un adolescent très délicat, très brun, aussi sec, aussi tranchant qu'en l'autre siècle le blond Antoine-Louis de Saint-Just, et puis enfin mon *complice* Filmiâtre de *l'Événement*, ancien chasseur d'Afrique, qui n'avait pas encore épilé le morceau de phrase pour lequel on nous avait qualifiés tous les deux de plumitifs obscènes, subversifs et de la pire espèce. Oh ! ce procureur de la R. F., qui n'a rien de commun avec la république ouvrière et paysanne, la « Belle » que depuis des mille et des cent ans appelle en vain Jean Guètré, je l'entends encore. Il parlait aussi mal qu'écrivit Sarcey, Francisque, et de Suttières par dessus le marché, me reprochant de ne pas assez respecter la grammaire qu'il violait à chaque phrase, à chaque mot, cet effronté quasi Teuton.

Non, non, ces longues, interminables journées oisives, car, pour ma part, je ne saurais travailler captif, point ne les oublierai jamais, dussé-je vivre autant et plus qu'un patriarche biblique. On battait sous un soleil de plomb le pavé d'une vaste cour rongée par les intempéries, où frissonnait un arbuste que le chantre de *Lisette* y avait, affirmait-on, planté, sous la Restauration, et là, tout en se promenant, on se proposait de réformer le monde à bref délai, les uns par la persuasion et la fraternité, les autres par la force et la ruse. Heureusement pour chacun de nous, il nous était loisible de recevoir quelques amis en ce château fort, et nombre d'entre eux m'y visitèrent : Alphonse Daudet, qui n'était alors que l'auteur des *Prunes* et des *Amoureuses* ; Stéphane Mallarmé, le plus charmant de mes camarades de lettres, qui n'avait pas encore inventé le genre auquel il doit sa brumeuse célébrité ; Catulle Mendès, avec qui nous disputions sans cesse sur l'art, ainsi que des crocheteurs, nous aimant et nous haïssant à la fois ; Richard Lesclide, à qui j'avais cédé mes *Va-nu-Pieds*, dont A. Lemerre avait failli payer bien cher la première édition ; Huysmans, un naturaliste aussi peu naturel que son style figé de semi tudesque ; feu le malheureux Auguste Saulières, un truculent méridional, etc., etc.

Ma femme et ma fille aînée, Judith-Jeanne, y venaient parfois déjeuner l'une et l'autre, accompagnées de mon ami-chien Ratàs qui, plus tard, finit si tragiquement à Bellevue, décapité par les roues d'une locomotive. Et comme ces jours-là, j'étais heureux ! Elles m'entretenaient de mon irréprochable mère sur le déclin de l'âge et de la vie, qui me croyait en province, au fond d'une imprimerie où je corrigeais, suivant de pieux mensonges constamment renouvelés, les épreuves d'*Ompdrailles*, le *Tombeau des Lutteurs*. Sans doute, elle serait morte six mois plus tôt, la tendre femme, que j'ai perdue à jamais, si la vérité sur mon absence du foyer lui avait été révélée. « Hé ! grand Dieu, mon fils, si bon, si doux, si juste, en prison, lui, de même que les voleurs et les assassins, et pourquoi ? Parce que lui, trop franc, a osé dire tout haut ce qu'il avait pensé tout bas. Oh ! non, non ! aucun magistrat, aucun sergent de ville, aucun bourreau, n'eut été assez barbare, assez horrible pour l'avoir tant inquiété. » Naïve terrienne, transplantée en plein Paris,

elle me quitta sans même avoir soupçonné la cruauté de ceux qui gouvernent depuis 89, un siècle déjà, les indépendants de ma race et de ma profession.

Outre mes proches, il y avait toujours là quelques virtuoses de la plume et de la parole et, devant moi, d'après la conversation ou le geste de mes hôtes, passaient et repassaient les grandioses images évoquées des artistes et des tribuns. Hélas ! à la brune et bien avant même la tombée du soir, on était bouclé jusqu'à la prochaine aurore. Et moi, béant, atone, esseulé, ne pouvant ni écrire ni lire, parce que je n'étais pas libre de vaguer à mon gré, je regardais s'épanouir la nuit ou bien luire effleurés des rayons d'une étoile les noms et prénoms inscrits dans la pierre, de mes prédécesseurs en cette cage grillée où mon cerveau s'atrophiait, alourdi : Louis Bonaparte, Proudhon, Barbès, Félix Pyat, Raspail, Charles Delescluze, Blanqui, Rochefort, Ranc et *tutti quanti*. Des fourbes, des ambitieux, des renégats, des histrions, aussi quelques apôtres et quelques martyrs avaient laissé là des traces de leur passage, et je me rappelle que la veille de ma sortie de cette geôle, un dimanche, où malgré la pluie étaient venus nous saluer plusieurs journalistes, Spuller, Révillon, Calviniac (qui plaçait audessus de tous les génies de la science et de la littérature un médecin philosophe de Saint-Malo : La Mettrie, Offroy de La Mettrie, il n'y avait rien ni personne au-dessus de La Mettrie !), Yves Guyot, Sigismond Lacroix et plusieurs encore, aujourd'hui députés, Guesde et divers socialistes de son acabit qui ne le seront jamais, un de mes co-prisonniers y grava mes initiales qui, paraît-il, y figurent encore à l'une des parois de la baie, à la fenêtre de droite, au-dessus de celles de l'un de mes cadets que je ne rencontre plus guère sur les routes quoiqu'il coure beaucoup, prétend-on, Richepin qui, vingt-quatre heures plus tard, devait m'y remplacer, lui, qui ne voulant pas être un Jules, ainsi que les Favre, les Ferry, les Trochu, les Simon et, plus ou moins forts en gueule, une bande effroyable de faux-Jacques, une kyrielle de jésuites rouges *ejusdem farinae*, portés au pinacle par la foule imbécile, était devenu naguère un Jean, oh ! mais quel Jean ?... un Jean qui pleure et rit tour à tour, et simultanément aussi !

LÉON CLADEL



MON ENTRÉE A SAINTE-PÉLAGIE

J'ai beaucoup pratiqué Sainte-Pélagie. En 1854 et 1855, j'y ai passé vingt mois. J'y suis revenu en 1868 par la grâce du président Delesvaux. J'ai logé au pavillon des Princes ; j'ai habité les travées, trois grandes salles qui sont aujourd'hui transformées en ateliers et où, dans les premières années de l'Empire, les détenus politiques étaient entassés. J'ai même passé quelques semaines sur la cour de la Dette, réservée alors aux cochers condamnés pour contravention et aux voleurs distingués. On y envoyait quelquefois en punition les détenus politiques. C'était mon cas. Là, j'eus l'occasion de voir un casseur de portes célèbre, en ce temps-là, nommé Lambel, de qui Canler parle longuement dans ses mémoires d'ancien chef de la sûreté. J'avais même commencé avec lui un lexique d'argot, le véritable argot des voleurs, non pas cet argot banal et de convention qui traîne dans les romans où l'on met en scène les hommes de la pègre. Cette collaboration, promptement interrompue, me permit plus tard de fournir à Alfred Delvau de précieuses indications pour la deuxième édition de son *Dictionnaire de la langue verte*.

Mon entrée dans les travées de Sainte-Pélagie fut assez comique. Étant myope, j'avais un monocle incrusté dans l'œil droit. Cela déplut à un grand matin de forgeron condamné à deux ans de prison pour société secrète qui me souhaita ainsi la bienvenue :

— Qu'est-ce que tu viens faire ici, petit b... d'aristo ?

Je n'étais pas, à cette époque, très maniable ; quand on cherchait une querelle dans mes alentours, on la trouvait facilement. Je pris donc mal la plaisanterie et j'expliquai à mon interlocuteur qu'il me faisait l'effet d'un grand imbécile. Il riposta par un :

— Tais-toi, moucheron, ou tu vas faire connaissance avec le bout de mon soulier !

Moucheron ! c'en était trop pour ma dignité ! Je lui volai dessus ! Il était fort trois fois comme moi, mais j'avais quelque peu pratiqué sous la haute direction d'une des étoiles de la salle Montesquieu, le sport médiocrement aristo de la lutte à mains plates ; je ne laissai pas à mon adversaire le loisir de se reconnaître et par un *temps de bras* subtilement exécuté je le campai sur les deux épaules. Dans sa chute il entraîna avec lui un poêle dont l'immense tuyau qui traversait toute la salle s'abîma avec fracas. Mon camarade de chambrée se releva ; j'étais en garde, me préparant à soutenir un rude choc ; pas du tout, le brave forgeron se mit tranquillement, sans dire un mot, à raccommo-der le poêle et à rétablir le tuyau ! Quand il eût terminé, il me dit en me tendant la main : « C'est un coup de surprise, vous m'e donnerez ma revanche en ami ! » Je lui donnai sa revanche tant qu'il voulut, il me meurtrit plus d'une fois les os et nous vécûmes tout le temps de notre commune détention, les meilleurs camarades, les meilleurs amis du monde.

Mais il ne voulut jamais convenir que je n'étais pas un petit b... d'aristo !

RANC



GRELOTTAGES DE SAINT-LAZARE

Cette cloche de bois, symbole des déménagements des misérables... les grelottages de prison font penser à cela.

Ce ne sont pas des voix, mais des murmures..., quelque chose comme des bourdonnements d'insectes, — c'est, en effet, une ruche de misère.

Voici ce que murmure un groupe des noires abeilles humaines, dans la langue imagée qui subit de plus nombreuses fluctuations que les autres dialectes, à travers les péripéties multipliées des parias qui, souvent, à travers les filières de la grande nasse, se changent en escarpes ou en grinches :

Certains mots rampent et sifflent. D'autres ont les demi-tons timbrés du tocsin. Quelques-uns semblent un cri d'oiseau effarouché. Il y en a qui font sentir le froid du couteau. D'autres rient narquoisement au nez de la société marâtre et panade qui jette à la borne ses petits et ses vieux ou fait élever ses mioches par les gens de Citeaux, afin qu'ils servent à nourrir la justice après avoir distrait et engraisé leurs pieux maîtres.

— « Eh ! la greluchette, où que t'as eu *c'te Musterie* là que tu ardes ? »

— « C'est la portraiture du comte à ma *fripouille de singeresse*. »

— « Quoi que tu en veux faire ? »

— « Lui faire reconnaître son môme que j'ai eu quand y m'a prise de force. »

— « Où qu'il est le mioche ? »

— « Et les enfants trouvés donc, c'est pas fait pour les *cabos* ? j'y ai mis avec une marque. »

— « Comment que t'as fait pour entrer ce médaillon-là dans la *boîte à music* ? »

— « Comme la *roustaquée* qu'y a relampé la bobine à son *mec*. »

— « Quoi que t'en feras de ton *p'tiot* que tu veux le *ramicher* ? »

— « Un *gonce d'astic* ! que j'en ferai — j'y achèterai un *trimar* d'or, je veux qu'y soye *rupin*. »

— « C'est comme moi la mienne, je veux pas qu'a traîne la *renarde* des *antes*, je l'y *grincherai* bien les quatre *arpions* blancs. »

Et relampant, comme elles disent, leurs loques qui traînent dans la neige fondue, elles vont, continuant leurs rêves d'avenir pour leurs petits, afin qu'ils fassent partie de ce monde *chic* qui les a jetées aux pourceaux... !

LOUISE MICHEL.

PETITS SOUVENIRS DE SAINTE-PÉLAGIE

— Lorsque j'étais en prison...

Dites cela devant des gens qui ne vous connaissent pas, immédiatement ils lèveront la tête et vous regarderont d'un air soupçonneux.

Cet aveu dépouillé d'artifice ne leur suggérera pas l'idée que vous avez bien pu aller en prison pour quelque chose de très honorable. Ils vous prendront pour un cynique voilà tout. Que si vous leur faites savoir que vous avez été en prison comme journaliste, ils esquissent un sourire quelque peu malin. En général les bourgeois se font de la prison une idée absolument chimérique. Pour eux un prisonnier est un malheureux étendu sur une botte de paille et à qui un geôlier coiffé d'un bonnet à poil vient apporter du pain moisi et de l'eau sale; ou un gros monsieur qui mange des truffes et sable du champagne en compagnie de belles hétaires et à la barbe du directeur et des gardiens. Quant il s'agit d'un journaliste ils ne croient pas à la paille et au pain moisi — de là leur sourire quelque peu malin. Ce sourire sévit même sur les lèvres des coreligionnaires politiques du prisonnier.

— Ah! ah! c'est ça votre prison! disent-ils quand ils constatent l'absence du geôlier en bonnet à poil.

D'autres s'écrient :

— Vous avez dû bien vous amuser quand vous étiez en prison!

Eh bien, j'avoue que je ne m'y suis pas toujours ennuyé moi qui vous parle — car moi aussi j'ai été en prison! Pourquoi? Tout simplement pour avoir dit en 1882 ce qu'on a dit si impunément des Wilson et des Grévy en 1887. Voilà ce que c'est que d'être en avance sur son temps! J'ai eu le sort de la plupart des novateurs. Christophe Colomb des infamies de l'Elysée-Grévy, j'ai été persécuté et honni; d'autres ont profité de mes découvertes et ont triomphé. Non seulement ils ont eu la joie de voir la chute de la nichée des Grévy, mais leur « campagne » a été récompensée par une grande popularité. A moi la paille humide, à eux les lauriers d'or!... Telle est la justice du sort et l'équité des hommes.

Du reste, je ne me sers du mot « paille » que métaphoriquement. J'avais un assez bon lit à Sainte-Pélagie : et même à l'occasion une assez bonne table. Oh! du confortable simplement, pas de luxe, du moins à l'ordinaire. Je me souviens qu'un de mes amis, qui venait me voir à l'heure du déjeuner, fut absolument stupéfié de me voir servir une blanquette de veau. Il croyait qu'un prisonnier ne pouvait manger que des gourganes ou des blancs de chapon.

Cependant malgré le règlement, qui m'interdisait les vins et les plats de luxe, j'ai gardé le souvenir de quelques petits repas joyeux et succulents, à faire rire ou chanter Anacréon et Brillat-Savarin.

Je dois une mention particulière à des filets de sole à la normande et à des escalopes de foie gras qu'un ami trouva le moyen de m'envoyer tout chauds d'un restaurant lointain.

J'avais un *auxiliaire* qui se régala des reliefs du festin. Cependant je ne suis pas sûr qu'il n'eût pas préféré un lapin sauté. Il était original. Je crois qu'il avait été soldat et saltimbanque. Jamais je n'ai vu homme faire plus vite et plus adroitement un lit. Seulement il ne pouvait se livrer à cette occupation sans chanter des airs d'opérettes avec une voix presque aussi fausse que celle de M^{me} Théo.

J'avais alors l'honneur d'être visité par des gens de marque dont le nom éblouissait mon *auxiliaire*. Un jour pourtant il eut une surprise un peu pénible. Deux de mes amis M. le comte de X... et un de nos confrères les plus spirituels étaient venus déjeuner avec moi. Ils avaient amené — autant pour les amuser que pour me distraire — deux jeunes personnes appartenant au corps de ballet de l'Opéra.

L'une d'elles était cette pauvre petite Berthe Carpentier qui vient de mourir à Bruxelles. Elle était adorablement jolie, mais n'avait pas été élevée au Sacré-Cœur. Un peu animée par du vin (de luxe) et la nouveauté de la situation, elle adressa inopinément à M. le comte de X... une épithète monosyllabique que M. Zola lui-même croirait devoir exprimer par une initiale. L'incident fut bien vite oublié; mais lorsque mon *auxiliaire* se retrouva seul avec moi, il me dit en enlevant le couvert :

— Ah! Monsieur, je n'aurais jamais cru que l'on parlât ainsi dans le grand monde!

J'ai rencontré ce pauvre garçon quelque temps après ma mise en liberté. Il me demanda deux louis pour redevenir un honnête ouvrier. Je lui fis observer que, s'il devenait un honnête ouvrier, il ne serait plus

drôle du tout et j'ajoutai que je lui donnerais ses deux louis et même un peu plus s'il voulait me faire visiter des repaires non encore *banalités* par la présence des reporters. Nous avons fait ensemble quelques excursions curieuses mais non sans danger et c'est comme cela que, dans un roman qui eut l'étrange fortune d'être publié par le *Gaulois*... et le *Cri du Peuple*, je sus faire parler à mes personnages un argot moins conventionnel que celui de feu Eugène Sue....

N'importe il était dur de faire trois mois de prison pour avoir dit une vérité banale — à savoir que Grévy était un vieux farceur.

SIMON BOUBÉE



CHAIR MOLLE

Écrit à l'âge de 19 ans, et alors que la luxure usuelle outrageait toutes les délicatesses illusoire acquises par mes rêves au chef de l'Amour, ce livre de *Chair Molle* semblait à mon ingénuité la juste revendication attendue contre les menteuses délices passionnelles chantées par les écrivains sentimentaux. Furieux d'avoir été faussement induit par les poètes à croire les extases possibles du péché, je criai très haut ma rancœur; et le dégoût étala au cours de ce volume les plus honteuses misères observées dans les bouges. Plaider en outre la cause des tristes filles si facilement honnies par l'égoïsme des classes riches, me paraissait une manière de saint apostolat.

Aussi fus-je absolument ahuri lorsque notre cher confrère Francisque Sarcey dénonça par deux articles cette tentative, en la qualifiant de pornographie. Paul Alexis, qui avait bien voulu préfacier mon livre, le défendit de son mieux. Je n'en dus pas moins comparaître devant la Cour d'assises, le 10 Août 1885.

J'avoue avoir été très fier de cela. Je clignais l'œil pour apercevoir par dessus mon oreille un coin de l'immanquable auréole de martyr. C'était en pleine fièvre naturaliste. Louis Desprez agonisait dans les cachots. Nous nous écrivîmes.

Quel triomphe quand les fortes grilles de la Conciergerie se refermèrent au geste d'un geôlier brillant de chamarrures et muni de clefs pareilles à celles des statues colossales de Saint-Pierre!

Pour m'abriter contre l'air glacial qui sifflait du soupirail aux profondes perspectives des voûtes sombres, ce fonctionnaire me recommanda un gros pilier de pierre. Je rejetai noblement sur les épaules ma chevelure indépendante et préparai des spectacles pleins de dignité. La courtoisie des magistrats à mon égard me magnifiait au niveau d'un redoutable conspirateur ébranlant la Morale et l'État. On me remit la liste des jurés, presque tous honorables tonneliers ou marchands de vins. Il y avait encore un fabricant de pipes, un architecte et un médecin.

Ce fut ces gens qui me valurent la condamnation. Bien que le président, le procureur général m'attaquassent le moins possible; bien que Maître Douet (ce défenseur de Marchandon exécuté le matin même — sanglant présage —) s'évertuât en une plaidoirie superbe de logique et d'éloquence; que Paul Alexis, se fâchant, attestât la sainteté de l'Art; bien que les témoins à charge ne servissent qu'à ma décharge; le médecin tout pâli regardait avec un mépris terrifié le prévenu comme le pire incendiaire et forceur de fillettes. Il insista près du jury. Son titre influença ces pauvres diables qui crurent sauver la morale en rapportant un verdict affirmatif.

Tant les vrais ennemis de la littérature ne sont ni les plèbes, ni l'aristocratie, mais bien cette odieuse caste de la bourgeoisie moyenne.

Les jeunes stagiaires qui se pavanaient là en robes me vinrent féliciter, et insultèrent la dénonciation de ce brave Francisque Sarcey. Le lendemain, les chroniqueurs me laurèrent. Aurélien Scholl me prédit de hautes destinées. J'avais dit à l'Amour ce que je pensais. L'hypocrisie humaine avait combattu vers moi en faveur de sa vieille Ecole. Je m'en suçai les doigts.

Aujourd'hui cela me fait bien rire.

PAUL ADAM

ALFRED-LE-PETIT



« Que vouliez-vous qu'il fit contre tous? »

INTERVIEW FANTAISISTE

- Qu'appellez-vous l'affaire de mon évasion, Monsieur ?
- Allez-vous nier que vous ayez cherché à vous évader ? fit le jeune instructeur enchanté de rencontrer un adversaire aussi facile à terrasser.
- Je ne nie pas, je demande seulement en quoi cela vous regarde.
- Comment en quoi ? Mais en ce que je suis ici pour faire l'instruction de votre procès.
- Mon procès ? Jamais, de mémoire de prisonnier, l'évasion n'a constitué un délit.
- Pardon ! riposta l'officier. L'évasion est, depuis une loi récente, assimilée au bris de clôture.
- Mais nous n'avons brisé aucune clôture, puisqu'il n'y en avait pas.
- N'importe !
- « N'importe » n'est pas un argument. Il eut été alors tout aussi loyal d'assimiler l'évasion au parricide. Je refuse de répondre à une accusation de bris de clôture, quand je n'ai pas aperçu de clôture et que je n'ai rien brisé.
- La loi suppose que vous en avez brisé une.
- C'est-à-dire que, pour me condamner, la loi est obligée de mentir. Ce sont là de jolis exemples à donner au peuple.
- Le jeune homme se sentant hors d'état de discuter la philosophie du Code pénal, s'assit brusquement pour mettre fin au débat, et prenant des mains de son sergent une serviette en cuir qui contenait plumes, papier, encrier et tout ce qu'il faut pour faire des fautes de français, il l'ouvrit devant lui et entama l'interrogatoire.
- Veuillez me dire, demanda-t-il gravement, comme un homme qui en a fini avec les bagatelles de la porte, de quelle époque date votre projet de fuite ?
- Oh ! il remonte à une époque très-éloignée. J'étais dans le ventre de ma mère que je songeais déjà à m'évader.
- Je vous somme de répondre sérieusement à des questions sérieuses, dit l'officier à la fois furieux et décontenancé.
- Et moi, je vous somme de transcrire mes réponses telles que je vous les fais, ou je refuse de signer mon interrogatoire, ce qui enlèvera toute valeur à votre instruction.
- Enfin, reprit le juge militaire en s'étirant la moustache, vous refusez toute explication sur les motifs qui vous ont déterminé à cette tentative.
- Moi ! je ne refuse pas de m'expliquer, au contraire.
- En ce cas, expliquez-vous.
- Eh bien ! c'est la sainte Vierge qui m'est apparue et m'a tenu à peu près ce langage : « Tu trouveras au bout de la presqu'île un bateau tout prêt à partir. Tu monteras dedans... »
- Monsieur ! interrompit l'officier en se levant, je n'en entendrai pas davantage.
- Hé ! pourquoi donc la sainte Vierge ne me sera-t-elle pas apparue à moi aussi bien qu'à Bernadette Soubirous, au berger Maximin et à tant d'autres qui s'en sont fait vingt cinq mille francs de rente ? Si vous ne croyez pas aux miracles, vous ne serez jamais général.

HENRI ROCHEFORT



N. B. Pour permettre aux fugitifs d'atteindre la frégate anglaise qui les attendait près de l'île des Pins, un restaurateur calédonien leur prêta une barque qu'ils endommagèrent légèrement. Et c'est, après tant d'années, l'hiver dernier seulement, qu'il a réclamé judiciairement à M. Henri Rochefort, à la grande hilarité de nos bons juges, quatorze mille francs de location et dommages-intérêts.

L'HOROSCOPE DU GÉNÉRAL

à Paris un quinze Août

L'étoile protectrice de *Napoléon I*, l'étoile ROYALE du Lion allait, ce soir là, luire au Midi céleste.

L'ubiquité d'un médium nous fit voir, ce soir là, dans la rue du Puits de l'Érmitte, au fatidique n° 13 où Bonaparte, rayé des cadres, avait fait juste cent ans avant, dresser son horoscope par Maître Pierre Le Clerc, astrologue à jamais couché mais dont l'observatoire et l'art évocatoire restent debout, en vue de Montsouris où maint vain astronome ferme les yeux pour ne pas voir — pour ne pas chuter dans le puits de la Vérité — pour ne pas croire !

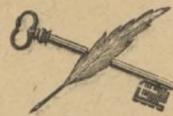
A la lucarne du mage pendait maintenant ses hardes une vieille et peu peignée bourgeoise : ô lèse-souvenir ! si D'Arkaï, né cent ans juste après l'Empereur, n'avait pas été (par quelle anagkéeenne loi ?) gîté là, ce soir là, dans la rue du Puits de l'Érmitte, en face du fatidique 13, entre les deux plaques d'émail n° 12 et n° 14, numéros de la maison où ce sar était en prison.

Il hiéroglyphait bleu sur du papier solaire.

Et les signes cabalistiques miroitaient au clair de la lune au blafard rayon doublevagues yeux du bénédictin venu réincarné pour cet anniversaire et tout fier de son benoît disciple théosophe éphémère assez prescient du sens des arcanes pour célébrer dignement le retour du 15 août par l'interprétation opportune, ce soir là, du thème généthliaque de cet autre rayé des cadres : *Boulangier !*

Et soudain la COURONNE apparut au zénith.

12131415



L'ENFANT DU CRAPAUD

L'AUTRE VERSION

La genèse d'une idée littéraire quelquefois n'est pas sans intérêt pour les directions du mécanisme cérébral. Si exigüe que soit, en cette histoire de l'*Enfant du Crapaud*, l'ingéniosité du narrateur, les sévérités de la justice lui prêtent un relief qui rendra plausibles quelques brèves scolies.

« Dans quelles circonstances, m'étais-je demandé, une femme pourrait-elle, — et qui ne céderait pas à une exclusive démente de nymphomane — répudier les plus élémentaires suggestions de la pudeur et finalement déchoir aux étreintes d'une tourbe de mâles ? » Je me sentais là sur un terrain d'exception, bien fait pour tenter un esprit curieux des déviations de la personnalité morale. Bien que généralement pour un *cerveau-artiste*, la forme s'impose en même temps que le fond, au point de ne former à l'origine qu'une adéquate et indissoluble masse que la mise en œuvre évidente et cisèle ensuite, — l'étude d'un cas psychologique naturellement fort rare prévalait ici sur la préméditation d'une peinture violente et grasse. A la réflexion, la vengeance me parut seule *pouvoir* déterminer une aussi désordonnée transgression de la réserve commandée à la femme par son sexe.

Ce point de départ admis, il restait à trouver l'espèce de vengeance où cet état d'une âme trouble, fatalement projetée hors de la Norme et lâchée aux péripéties les moins compatibles avec l'usuel ordre des choses, *devait logiquement s'exercer* ? Tout d'abord, le domaine pas-

sionnel me suscita une version, à laquelle je m'attachai un instant. J'imaginai une femme, dans la condition légale du mariage, aimant son mari et trompée par lui. Comme il me fallait à l'épilogue la possibilité d'une foule aux instincts rudes et facilement déchainable, je conclus à l'hypothèse d'une femme de maître de charbonnages, fille elle-même d'un chef porion, et sortie — comme les effroyables amants d'une heure qui, au dernier moment, devaient lui prodiguer l'opprobre et l'amour — d'un peuple plus qu'aucun autre calamiteux.

C'était, aux motifs déterminatifs de l'acte près, la même situation tragique et excessive que dans *l'Enfant du Crapaud*. Elle y était amenée, — à cet acte démentiel et que toutefois justifiait la Passion, — par la perpétuelle débauche du mari qui, parjure à la foi jurée, la délaissait, s'assouvissait en de coupables et multiples amours. Abreuvée d'humiliations, enfin son sang de plébéienne se révoltait; elle se jetait à cette foule, par mépris de l'homme qui l'outrageait, rêvant de l'outrager à son tour, dans son nom et son honneur d'époux, par l'immensité de son infamie.

Tel le thème.

Mais, à l'instant où s'achevaient en ma pensée ces définitifs linéaments, tout à coup une peur me prenait. Je craignis que l'horreur du dénoûment s'accordât insuffisamment avec les prolégomènes de cette histoire d'un ménage, si bourrelé qu'il fût. Il me parut que la passionnalité seule, sans l'auxiliaire d'un autre facteur, allait m'exposer à terminer sur un tableau qui, tout en gardant son paroxysme dramatique, n'en revêtait pas moins, par le caractère bourgeois des milieux et la beauté de l'héroïne, une sorte de charnalité perversément attirante.

Moi qu'on a accusé d'outrage à la moralité, je reculai devant un état de passion uniquement sexuel, et dont le furieux éclat final, à mon sens, s'altérerait par le correctif de cette belle fille s'offrant dans son luxe de chair et de toilette!

Alors je me mis à chercher ailleurs, dans le peuple même et ses noirs destinées; j'en arrivai à l'anecdote que l'on sait. Ici plus d'images capables d'ensorceler un trop concupiscent lecteur, mais une peinture de misère et de rancœurs, une protagoniste véhémement et populacière, un cruel amour de sang et de colères revomis. En elle, en cette louve s'incarne la soif de vengeance des races; elle se sacrifie pour que des semences du coron jaillisse le Vengeur; elle croit sauver en s'immolant l'immense famille des crève-la-faim et des patiras comme elle. « Mangez de ma chair et buvez de mon sang, » et ce cri lui livre les hommes repartant pour la fosse, et du même coup, retarde la grève sur le point d'expirer.

Ainsi combiné, le stupre prenait une grandeur héroïque et révoltée, se changeait en la communion de quelque Messe noire, et — pour les blêmes bourgeoisies, — prophétisait à sa manière les inévitables cataclysmes, d'ores et déjà résolus par les plèbes toujours opprimées et qui, enfin debout, enfreindront les lois éternelles et renverseront les colonnes de l'édifice social.

J'avais résolu le problème que je m'étais proposé, et, en outre, une leçon pouvait se dégager de mon récit. Je signai, en paix avec ma conscience. Or, il se fait que je suis condamné pour m'être montré trop rigoureux vis-à-vis de moi-même. En y réfléchissant, en effet, j'acquiesce la conviction que j'aurais dû m'en tenir à ma première version: une débauche de peuple n'a rien que de répugnant pour des esprits titillés par le chatouillement des sous-entendus aimables. Cette jolie femme d'un maître de charbonnages, avec quelques traits galants, eût tout sauvé. Mais l'âme d'un pornographe ne va pas jusqu'à ces déliés calculs.

CAMILLE LEMONNIER



LE NUMÉRO INCONNU

Histoire véridique

Un matin, vers dix heures, en 1884, j'ouvris ma porte à un homme de bizarre aspect. Il me fit de la peine, tout de suite, car il paraissait inquiet.

— Monsieur Rachilde? me demanda-t-il en regardant, de ci, de là, comme s'il cherchait son chien perdu sous mes chaises.

— C'est moi, Monsieur, que désirez-vous?

— Voilà... je viens pour... pour... enfin, vous devez savoir pourquoi.

— Pas le moins du monde, je vous ignore, Monsieur.

Je lui offris un siège tout en le considérant avec une curiosité mélangée d'effroi, ce qui est peut-être une façon vieux cliché de considérer les gens, mais quand il est très jeune un auteur est toujours vieux cliché devant l'imprévu.

Cet homme était vêtu d'un complet brun de plusieurs bruns, très usé, s'ornait d'une chaîne d'or assez grosse, et mettait à sa main un feutre mou. Il avait une bien bonne figure: imaginez-vous la face d'un fruitier enrichi, ayant encore, dans le regard, comme une usuelle habitude de juger les poires blettes et de soupeser le fromage le plus crémeux. Un sourire ennuyé, triste, l'air d'avoir peur de gêner le voisin.

— Monsieur, me dit-il, je ne vous dérange pas? Vous êtes seul?

— Mais, oui, asseyez-vous donc... qui êtes-vous?

Cela commençait à m'agacer. Je prévoyais un créancier du genre le plus crampon: le créancier poli.

— Mon Dieu, je ne donne jamais mon nom. Ce n'est pas ce l'important...

— Au moins donnez-vous le sujet de votre visite?

— Je suis, Monsieur, comme qui dirait un numéro... nous en avons tous!

— Un fou, pensai-je, il va me casser des choses!

— Et probablement, ajoutai-je plus haut, vous avez eu des malheurs? De mon côté, je m'assis, la mine grave.

— Monsieur... (il tira un petit carnet de sa poche), je suis envoyé par le parquet pour vous demander des explications au sujet de *Monsieur Vénus*, votre livre, que l'on doit poursuivre.

Il eût vraiment cassé quelque chose que je ne me fusse pas mis à sauter avec plus de nervosité.

— Hein?

— Sans doute! Oh! ne vous fâchez pas! c'est une simple formalité. Nous venons vous trouver amicalement, car nous sommes un peu embarrassés. (Il feuilletait son carnet.) On a relevé 14 ou 15 cas punissables, 14 ou 15 chefs d'accusation... mais comme nous ne saisissons pas très bien, nous sommes venus vous demander une explication... Voyons: page, 17, 47, 53, 65, 122 (etc., etc.... Ce Monsieur, étant un numéro lui-même, prononçait les chiffres avec une certaine complaisance, et il me lisait ensuite, ahuri, les passages incriminés).

— Je vous avoue, conclut-il, que ni le juge d'instruction, ni l'avocat, ni moi, nous ne comprenons clairement... la poursuite a été ordonnée sur une dénonciation partant de la Belgique. Enfin, qu'est-ce que vous avez voulu raconter? Avez-vous l'intention de faire de sérieux attentats aux mœurs? Répondez-moi sans crainte....

Quelle physionomie, ce brave homme de numéro inconnu! Et quand vit que je trouvais cela drôle et que je protestais contre cette demande intempestive de renseignements, il eut une moue....

Le parquet expédiant à un auteur un bouquet de cravaches avec cette mention: prière de choisir dans le tas!!

Il m'a semblé que ce petit incident, très humble, parmi les solennelles choses qu'on ne manquait pas de raconter ici, devait fournir des réflexions philosophiques à ceux des lecteurs qui penseraient que la Censure est une institution méchante.

La Censure est par dessus tout naïve, je laisse à d'autres le soin d'écrire absurde. Cependant, comme toutes les femmes de lignes sculpturales qui sont bêtes, par conséquent cruelles irrémédiablement, cette Censure a des crimes à se reprocher: la mort de Louis Desprez, le four de *Germinal*, car *Germinal*, ayant paru à son heure, aurait eu peut être un éclatant succès.

Jadis, la Censure n'a-t-elle point failli étouffer le génie naissant de Catulle Mendès en l'envoyant en prison pour le doux *Roman d'une Nuit*? Et si ce cher maître, dans le genre, était mort comme Desprez?...

Aujourd'hui elle ne sert plus guère, la pauvre Censure, qu'à faire de la réclame aux producteurs de chantage littéraire... et encore!...

... O pauvre numéro inconnu, si tu lis ces lignes par hasard, ne t'émeus pas et que le parquet t'en soit léger!...

RACHILDE

ACTE DE PRÉSENCE

Moi, le jury de la Seine m'a acquitté, (ce dont je rougirais volontiers en lisant la liste des victimes dudit jury et de la douce correctionnelle). Il est vrai que M^e Bernard daigna requérir contre moi et que Léon Cléry me défendit!

Bien qu'absous, je vous l'aurais pourtant contée, si j'avais eu le temps de l'écrire, l'histoire de mon procès. Tout y fut si drôle! Le juge d'instruction ne me déclara-t-il pas, le premier jour, qu'il n'avait pas ouvert *Charlot s'amuse* — le livre incriminé — mais qu'il était fixé, son père l'ayant lu (*sic*)?

PAUL BONNETAIN



L'OMNIBUS DE LA PRÉFECTURE!

Air : Bateau de fleurs

A mon ami Henri Jouard

1

*Pour trimballer son postérieur
Y en a qui grimpe sur l'impériale,
Les gens rupins dans l'intérieur
S'empilent comm' des chemises dans un malle.
Moi j' voyage en voiture aussi,
(C'est pour ménager ma chausure)
Pour me ballader j'ai choisi
L'omnibus de la Préfecture!*

2

*Dans les omnibus, voyez-vous,
On y voit tout' espèce de monde
Des zigoyos qu'a l'œil en dessous
Et qui barbotent dans vot' profondeur!
Il s'y fourre de drôle de clients,
Des curés, d'la magistrature :
On est bien plus à l'aise dans
L'omnibus de la Préfecture!*

3

*Le bourgeois qu'about ses trois ronds
Il connaît pas l'économie.
Plus souvent que j' donn'rai mes fonds
Aux conducteurs d' la Compagnie!
Moi, pas si bête que j'en ai l'air,
C'est à l'œil que j' roule en voiture :
Il est magnifique et pas cher
L'omnibus de la Préfecture!*

4

*Bien des fois on s' dit : « C'est parfait,
J' vas prend' l'omnibus dans la rue.
Le voilà qui pass'... vlan, c'est complet, »
Pendant une heure on fait l' pied d' grue
Sous la pluie, la neige... et voilà
Comment qu'on pince un' courbature...
Il pos' pas des lapins comm' ça,
L'omnibus de la Préfecture!*

5

*C' matin, m'arrive un accident...
Comment vous conter la nouvelle?
Rapport à mes antécédents
J' vas faire un tour à la Nouvelle!
Bien loin de ceusses que j'aimais...
Sous une autre température!
Dir' que je n' verrai plus jamais
L'omnibus de la Préfecture!*

MAURICE MAC-NAB

FLIRT EN CELLULE

Hommage à Madame Gryon

Lui : — « Une fois visiteuse... vous n'êtes que curieuse. Si vous récidivez... vous m'êtes amoureuse. »

Elle : — « Je veux bien, mon ami, mais corse ton décor. Que ton carreau soit peint, au tampon, à la pourpre! Que tes carreaux soient peints, à la main, au carmin! Sous les pieds une peau! Sur les têtes un velum! Et, dans les barreaux nus et roides obscènement, fais grimper — des plus chastement — des feuilles de lierre et de rosiers rosés. »

Lui : — « Je veux bien, mon amie, je les aurai ces végétaux et ce carmin et cette pourpre... Mettrai-je même une robe d'Andrinople? ...N'es-tu pas jalouse de mes voisines, les poitrinaires de l'hôpital, qui passent sous mes yeux quand elles sortent du bain, frissonnantes et si blanches sur la façade rigide et noire.... D'ici tu vois aussi dans la rue du Battoir et cette teinturerie d'où coule, après-midi, un gros ruisseau de sang... Ah! dès qu'assis au banc des assises, j'eus vu entrer onze des bonzes, je vis rouge! tout rouge!

Elle : — « Vois donc... le ciel est bleu... vois donc la vie en rose!...

Lui : — « Sens donc... l'air est brûlant... sens donc mon cœur brûlant!...

Et *Lui* par trop sevré de la femme nocturne : — « Dans ce jour... rut! quand tu serais Gothon, tu me semblerais belle. »

Mais *Elle* très éœurée du masculin diurne : — « Dans ce jour cru, quand tu serais Pidon, tu me semblerais sale. »

IM-MORALITÉ

Dans la petite Sibérie, il y a un cabinet de toilette mais il y manque beaucoup de choses... Oh oui, vraiment!... infiniment de choses...

Pour impression conforme,

PILLARD D'ARKAÏ.

P. S. — J'y vins un peu pour médisance mais surtout pour avoir refusé de danser (la macabre) avec une petite squelette fille d'un fonctionnaire supra-haut et beaucoup pour m'être présenté — à la barbare barre — en habit de gala fleuri d'un gardenia.

Parole d'honneur!



COMPLICE SANS LE SAVOIR

De mon séjour de deux mois à Sainte-Pélagie, en 1868 (déjà vingt ans!) je n'évoquerai qu'un souvenir assez piquant.

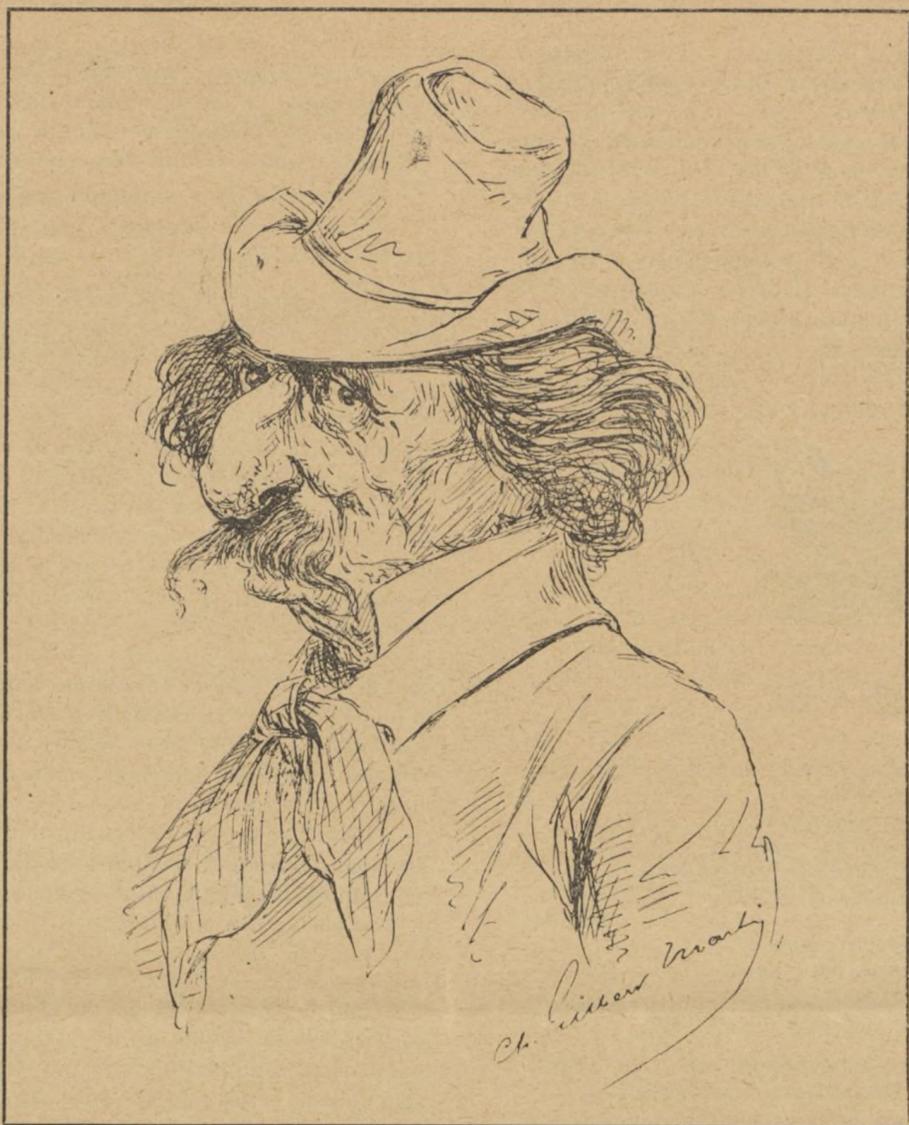
Les murs de nos chambres, dans le *Pavillon des Princes*, étaient couverts d'un badigeon primitivement jaunâtre, qui avait pris à la longue une teinte innommée où les incrustations de poussière défiaient le lessivage.

Chose surprenante, ces murs étaient restés vierges de toute inscription. Ce n'était pas à eux que pouvaient s'appliquer les vers d'Alfred de Musset sur l'*Hôtel des haricots*:

*De dessins, de caricatures
Ils sont couverts.
Çà et là quelques écritures
Semblent des vers.*

Rien de tout cela; pas un nom, pas une date ne rappelaient ceux qui nous avaient précédés.

Je n'étais pas sous les verrous depuis une semaine que ma chambre avait changé d'aspect. A grands coups de crayon et à grand renfort d'encre, j'improvisai le long des murs toutes les pochades de circonstance qui me passèrent par la tête. Au chevet de mon lit, un sergent de ville, les yeux angéliquement baissés, les bras en croix sur la poitrine, déployait ses ailes rehaussées de crayon blanc. C'était l'ange gardien du prisonnier.



Un Protecteur des Mœurs

Tout près de la porte, un geôlier muni d'un énorme trousseau de clés, sa casquette à la main, à demi incliné avec un sourire engageant, invitait le détenu à entrer et semblait lui faire les honneurs du logis. Puis, de tous les côtés, aussi haut que ma main pouvait atteindre, un pêle-mêle de croquis, de charges, d'ébauches grotesques qui s'augmentaient de jour en jour.

Sous une apparence purement plaisante, plusieurs de ces caricatures cachaient des satires fort raides contre l'Empire. Quand on n'avait pas la clé, on n'y voyait que des bonshommes et des paysages inoffensifs ; mais les détails étaient agencés de telle sorte, que la figure de Napoléon III se répétait à chaque instant, dans des compositions qui devenaient alors cruellement impertinentes. Ainsi, à la place la plus en vue, se détachait un sinistre bandit de grand chemin, serrant un gourdin entre ses doigts et protégé par un rocher, derrière lequel il guettait une proie. Les fissures du rocher, qui n'offraient rien de particulier au premier abord, formaient le profil très ressemblant de l'empereur. C'était la paraphrase du livre premier des *Châtiments*.

Ce procédé facile et connu bien avant moi est celui qui a fait fureur, une dizaine d'années plus tard, sous le nom de *Questions* : « Où est le chat ? — Trouvez le Bulgare » etc. On peut avoir cela sous les yeux pendant un temps indéfini sans se douter de rien ; mais une fois qu'on l'a découvert, il n'est plus possible de l'effacer de sa vue.

Or, il arriva qu'un jour le directeur de Sainte-Pélagie entra dans ma chambre, pour je ne sais quel motif, et se trouva au milieu de cette galerie d'un genre à part. Il s'en amusa énormément, s'arrêtant devant chaque croquis et riant à se tordre. Vous pensez si je riais aussi. Mes compagnons de captivité, qui étaient dans le secret, accoururent à leur tour pour assister à ce merveilleux spectacle d'un fonctionnaire de

l'Empire s'extasiant sur des charges contre l'Empire crayonnées dans une prison impériale. Ce fut une de nos bonnes journées.

Mais le naïf directeur ne s'en tint pas là ; il voulut faire partager à d'autres son amusement. Lorsqu'il recevait des visiteurs, il me demandait la permission de les introduire dans mon musée, et la même scène se renouvelait en plus grand comité. La chance voulut qu'aucun d'eux ne découvrit le pot aux roses.

Il était dit que cette aventure conserverait son sel jusqu'à la fin. Quelques mois après ma mise en liberté, l'administration supérieure décida de faire repeindre l'intérieur de Sainte-Pélagie. Cette nouvelle mit le directeur dans la désolation. Il s'était si bien habitué à regarder mes caricatures comme inséparables de son domaine que le cœur lui saignait à la pensée de les voir disparaître. Il mit tout en œuvre pour tâcher de les sauver. Peine inutile. Un jour, les peintres arrivèrent avec de grands pots.

Le directeur leur livra les murs en soupirant. Jusqu'au dernier moment il réserva la chambre égayée par mon crayon. L'heure du sacrifice sonna enfin. L'œil morne, il assista à l'œuvre de destruction, voyant s'effacer l'un après l'autre les croquis auxquels il tenait tant. Une couche de peinture vert d'eau, remplaça du haut en bas du Pavillon des Princes, l'ignoble badigeon jaunâtre souillé par le temps et emporta le secret inviolé de mes caricatures.

Le directeur de Sainte-Pélagie n'a jamais su la mystification à laquelle il s'était prêté si candidement. Je crois bien qu'à l'instant suprême de l'adieu, s'il s'était trouvé quelqu'un pour lui expliquer combien il avait été roulé, l'amertume de ses regrets eût été considérablement diminuée !

CH. GILBERT-MARTIN

LOUIS DESPREZ

Je l'ai connu et je l'ai aimé.

Pourquoi ne pas reproduire simplement ce que j'en ai dit (*Figaro* 1885)? Je ne ferai certainement pas mieux.

Et le pauvre enfant me hante, il se dresse continuellement devant mes yeux, il semble attendre quelque chose de moi. Oui, c'est son dernier vœu que j'ai à remplir, j'aurais un éternel remords si je ne protestais pas à voix haute, de toute ma douleur. Je le dois à lui, à moi-même, à la littérature qui est ma vie. En ce moment, je ne veux plus savoir si, dans cet assassinat, il y a eu un tribunal, des jurés, un préfet de police, j'ai l'unique et invincible besoin de crier : Ceux qui ont tué cet enfant sont des misérables!

EMILE ZOLA



QUATORZAIN D'ÉTÉ

POUR LOUIS-LÉO PILLARD-D'ARKAÏ

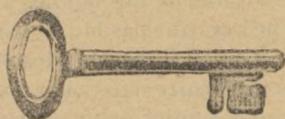
*Coco dit Tape-à-l'œil, professeur de savate,
Camelot et dompteur de caniches, ayant
Sur quelque pantre aussi gourde que flamboyant,
Prélevé le mouchoir, la bourse ou la cravate,*

*Est dans les fers. Le désespoir règne parmi
Tant d'épouses qu'il asservit à sa conquête
Et les dames du Chabannais font une quête
Pour que soit d'un peu d'or son courage affermi.*

*Mais, content des loisirs que lui fait Pélagie,
Le « petit homme » aux reins vannés, se réfugie
Près des conspirateurs dont brille cet endroit.*

*Et, fier de ressucer les mégots qu'il impètre
Chez les poètes et chez les docteurs en droit,
Il savoure l'orgueil de voir des gens de lettres.*

LAURENT TAILHADE



D'OU VIENT LA FOI

Dans la province immonde...
JOSEPHINE PELADAN

A Nancy, il y a vingt mois, un récent Pélagien, D'Arkaï de la Meurthe, tenta de mettre — mais en vain — l'épée à la main lâche d'un conseiller de basse-cour qui... cocue-ricue toutes ses poules!...

A Nancy, il y a dix mois, un ex-hôte de Pélagie, déjà précédemment emprisonné à la frontière, Marconnet de l'ancienne Moselle, tenta de mettre — moins en vain — la corde au cou braillard des étudiants ferrystes qui... capout leur future sinécure!...

A Nancy, il y a deux mois, un futur Pélagien, Maurice Barrès des Vosges, tenta de mettre — et non en vain — le plomb de la Révision dans la tête antiboulangiste d'un journal qui... couïc!...

Volontaires enchaînés au char de l'Imperator, voilà ce qu'ils ont fait pour leur cher Général, ces trois jeunes hommes de la Lorraine...

Car qui donc pourrait rendre — sinon le Général en sa vaillance et sa reconnaissance — aux jeunes hommes de la Lorraine, les douces filles de l'Alsace?

R. V.

UN DEUXIÈME LOUIS DESPREZ

Anastasie la Bête à couper au couperet, ébrécherait ses ciseaux si elle voulait couper la tête du soldat qui est la tête de cette hydre à sept têtes qu'on nomme Boulangisme. Elle ne peut couper pas même le sifflet aux orateurs ligueurs qui s'assemblent — quand même!

C'est en une rue déserte, dans la petite salle d'un paisible café loué tout entier pour cette grande circonstance. Il faut, pour pénétrer, montrer patte tricolore. Le mot d'ordre est digne de Ranc « Nique aux mouchards! Chut aux braillards! » Mystère et silence. On entendrait voler le ministre Richaud.

L'auditoire ne comprend guère et cependant comprend des gens de *La Cocarde*. Beaucoup d'autres gens de maison c'est à dire des gens de quartier de noblesse car c'est au faubourg Saint-Germain. Peu de vieilles barbes. Beaucoup de mentons glabres. Quand ces larbins ont fini de se faire expliquer ce que c'est que l'Egalité, ils se courbent obséquieux : « Monsieur le Rédacteur désire-t-il une voiture? « Il y a des hommes — n'est ce pas Naquet? — qui naissent laquets.

Pourri de chic le président. C'est Gavroche en dandy. Entre quatre chandelles, il fume à la tribune. Sans gants resté ganté, très britannique plein d'humour et correct; dédaignant pour un soir les shakehand qu'à poignées il récolte à chaque pas sur l'asphalte proche l'Opéra : c'est Brummel en monocle qui — sans s'encanailler — vient plaire à Populo.

... Cette petite peste de Terrail (puisque il faut à présent l'appeler par son nom) faisait aux sénateurs la guerre. Aucun ne succombait mais tous étaient tapés. Ensuite verveusement il conta ses prisons : « Je ne suis pas du tout un martyr. Il paraît que je suis un voleur. On m'a donc enfermé dans une cellule sale. Dans le coin à droite un trou infect — et un petit balai. Fixé au mur, un lit de planches. L'assassin de la rue de Trévise y a jadis sué. J'espérai y dormir. Mais, sur tout mon pauvre corps, des milliers d'insectes... » La phrase finit en une moue aristocratique. Puis, sur un ton presque grave : « Oui, mes amis, des punaises et des puces! Or le local étant resté un an et demi sans locataire, comment ont-elles subsisté? me demandai-je longuement. De qui ont-elles vécu? Les misérables bêtes, de quoi ont-elles pu vivre? Qu'ont-elles fait, pendant tant de temps, pour ne pas se mourir de faim? »

Et voilà que Mermeix se meurt!

Oui, le cul de basse fosse du sinistre repaire a glacé son sang jeune, blémi sa figure blanche et fine, et recroquevillé ses membres élégants. De cœur il est ici des nôtres mais de fait est à Viroflay — à l'article de la mort.

Et son article à lui? copie à nous promise...

Mais où sont (dit Villon) les roses de son teint?

Couché sur un lit de douleurs, comment aurait-il pu la faire tenir debout?

Celles qui l'auront tué... ce ne sont pas les Parques, ce sont trois autres gueuses qui sont des triples gueuses : un trio de tueuses!

La première s'appelle Pélagie, la deuxième Anastasie, et la troisième a nom Lucie.

Débarressez nous en — ô vous les fanatiques du trinôme républicain — ou bien, en pleine fin de la République tertiaire, nous — dévots des trois Muses — nous, poètes, peintres, chanteurs, lèverons le poignard qui symboliquement brille triangulaire.

Au nom des trois Grâces : à mort les trois Garces!!!

PILLARD D'ARKAÏ

22 Septembre : 1 vendémiaire de l'an de la troisième Terreur.

UN DOCUMENT JUDICIAIRE

A M. ROGER-MARVAISE
SÉNATEUR, AVOCAT A LA COUR DE CASSATION.

Paris, le 6 mai 1886.

Mon cher et honoré confrère,

M. Dubut de Laforest, notre client commun, a fait appel à mes souvenirs, à l'occasion d'un incident qui a marqué le tirage au sort du jury dans l'affaire du *Gaga*. Vous pouvez tenir pour certain que M. l'avocat général a récusé M. Barbier, l'un des jurés; et c'est avec la plus grande surprise que j'ai appris, après le jour de l'audience, que ce juré avait siégé, MALGRÉ LA RÉCUSATION dont il avait été l'objet de la part du ministère public.

Veillez agréer, etc.

Signé: LÉON CLÉRY,
Avocat à la Cour d'appel.

*
* *

A M. ROGER-MARVAISE

Paris, le 7 mai 1886.

Cher maître,

Je m'empresse de certifier qu'au moment du tirage au sort du jury pour l'affaire du *Gaga*, M. l'avocat-général a formellement récusé M. Barbier, l'un des jurés appelés par M. le Président Bérard des Glajeux. Ce fait ne pouvait m'échapper, puisque cette récusation est la seule qui ait été faite, dans cette séance.

Je vous prie d'agréer, etc.

Signé: EDMOND HIPPEAU,
Directeur de la librairie Dentu.

*
* *

A M. ROGER-MARVAISE

Paris, 18 mai 1886.

Monsieur,

M. Dubut de Laforest me demande de vous dire ce que je sais de la composition du jury dans l'affaire du *Gaga*.

Mes souvenirs étant très précis à cet égard, j'affirme de la façon la plus formelle qu'en sortant de la salle où les jurés sont tirés au sort, — et avant l'ouverture des débats, — M. de Laforest m'a annoncé qu'une seule récusation avait été exercée par le ministère public, celle d'un juré nommé *Barbier*.

Agréer, je vous prie, etc.

Signé: JULES LARAT,
Docteur en médecine.

*
* *

Le procès-verbal d'audience mentionne une récusation exercée par M. l'avocat-général, mais LA MINUTE PASSE SOUS SILENCE LE NOM DU JURÉ RÉCUSÉ.

Avec ces témoignages irréfutables, je me suis inscrit en faux contre l'arrêt du 15 mars 1886; j'ai affirmé qu'un FAUX EN ÉCRITURE PUBLIQUE avait été commis dans ce jugement; j'ai demandé et je demande à faire la preuve DEVANT LE JURY TOUT ENTIER. Condamné à une SEULE VOIX de majorité, de l'aveu même des magistrats, je me trouvais légalement absous, si je parvenais à prouver le vote irrégulier du juré siégeant, malgré la récusation, ou bien, il fallait un nouveau jury. Il n'y a pas encore eu de juges pour m'entendre, pour m'absoudre ou pour m'infliger la peine des diffamateurs: on ne m'a pas privé de mes droits civiques; on a commué Sainte-Pélagie en une très grosse amende, et depuis ce jour-là, Dame Justice ne me semble pas une dame bien sérieusement instituée.

Montesquieu a écrit quelque part: « ... Les peuples sont perdus, quand ils donnent le droit de soupçonner leur justice. »

N'allons pas aussi loin que Montesquieu, et contentons-nous de réclamer les réformes nécessaires à cette misérable loi sur la presse, l'une des hontes du Parlement de la troisième République.

DUBUT DE LAFOREST

INCARCÉRÉ

Je vous affirme, monsieur le gendarme, que monsieur n'a rien fait. Et, cependant, ma concierge, la brave femme, introduisait dans mon huis Pandore et son aide.

— Eh! bonjour, gendarmes, veuillez donc vous donner la peine d'entrer.

— Est-ce à monsieur....

— Donnez-vous la peine de vous asseoir.

— Nous sont chargés....

— Parfaitement, veuillez m'écouter.

Bon gré, malgré, je fis asseoir Pandore.

— Gendarmes, gendarmes, représentants sacrés de l'autorité, de la justice et des mœurs, soutiens de la civilisation, piliers de l'humanité, la terreur des grévistes, les amis du bourgeois; gendarmes, vous faites ici de la vilaine besogne.

— M'arrêter, qu'ai-je donc fait? ne sauriez-vous point lire? votre mandat, il est gratté; lisez-vous ce *W* et cet *n* terminal, gendarmes, c'est Wilson que vous cherchez.

— Ah, je vous écoute, j'ai dit que les juges étaient des crustacés, que l'avocat-général parlait comme une botte, et, en traitant un maire de voleur, j'ai touché à l'édifice social.

— Mais, gendarme, savez-vous que ces juges, cet avocat, ce maire...

Non, vous ne savez pas et vous voulez exécuter votre consigne...

— Puisque je vous répète que vous cherchez Wilson, vous savez bien, l'amateur du bazar Européen, journaux, brosses à dent, papiers à musique pour faire chanter, tient les croix, arrache leur vertu aux femmes, et se paye la tête de beau-papa.

— Vous savez bien, Wilson, le vrai, l'unique, le compère de Limousin, ce gaillard qui gâchait serré.

— Peut-être, gendarme, me tromperais-je, veuillez m'exhiber le mandat.

Très bien, le *W* n'est qu'un *A* et l'*n* est *u*. — Nous y sommes, c'est d'Andlau qu'il nous faut; le général, le sénateur, vous le reconnaîtrez, chamarré comme aux jours de ses grandes cascades, entortillé de son habit de sénateur, il vend de la pâte à raser sur la place d'Armes de New-York.

— Destinées humaines, gendarme, vous ne les comprendrez jamais et pourtant vous menez l'humanité d'un pied hardi, voyez vos bottes.

J'entends, l'heure se passe, Sainte-Pélagie m'attend. La bonne sainte attendra: d'Andlau, comme je vous le disais, n'est pas un coquin ordinaire et je ne m'étonne plus, en remarquant l'intelligence épandue en vos yeux qu'on vous ait chargé de l'arrêter.

— Non, alors peut-être serait-ce ce vilain pistolet d'avocat-général qui mentait sciemment en prenant la défense de mon adversaire, il s'est compromis dans une vilaine affaire et vous venez chercher ici des renseignements sur lui.

Attendez gendarme....

— Non, c'est donc moi et je ne m'appelle ni Wilson ni d'Andlau ni...

Allons, je vous suis...

Je m'intercalai entre Pandore et son aide, pendant que ma concierge, les bras au ciel, s'écriait:

— Un si honnête homme que monsieur, pourtant!

E. D'ANGLURE



SYNTHÈSE

J'ai séjourné à Sainte-Pélagie, du mardi 8 juillet 1874 au 3 décembre 1874. J'avais séjourné à la Conciergerie du 3 juillet au 8, et j'ai fait le voyage entre les deux Bastilles en voiture cellulaire.

Je regrette ce temps où tous les républicains unis combattaient pour la République, où les plus lourdes tâches n'effrayaient pas les plus courageux efforts.

CAMILLE DREYFUS

MA PRISON

dédiée à Alphonse Allais

AIR : *Le Lac* (de LAMARTINE) par NIEDERMAYER

*Au fond de mon cachot, si haute est la lucarne
Et peu large la baie ouverte sur les cieux
Que dans le mur épais on ne distingue mieux
Qu'un barreau qui s'incarne.*

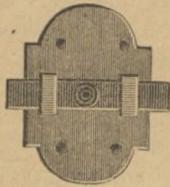
*Le siège unique est fait, dérision amère,
D'un bois de guillotine egueulé par les ans.
La lunette grimace aux baisers méprisants
De sa victime passagère.*

*En dépit de l'horreur que ma prison m'inspire
J'éprouve chaque jour d'impérieux besoins
De m'enfermer moi-même entre ses quatre coins
Si près, qu'à peine on y respire.*

*Dans la saison des fruits j'y passe plus d'une heure
Froissant de vieux journaux entre mes doigts crispés,
Peut-être j'y mourrai,....*

*Pour les gens constipés,
Ma prison n'est qu'un leurre!*

VICTOR MEUSY



40 HEURES AU DÉPÔT

..... *Quæque ipse miserrima vidi!*

Je m'étais présenté dans les bureaux de la *Sûreté* le 3 septembre, à 3 heures et je demandai 24 heures de sursis, avant de purger une condamnation à 2 jours de prison que je devais faire à la suite du procès en diffamation intenté au *Pilori* par un sieur Cleiftie, de son état actuel préfet de la Vienne.

On me tenait, on me garda et je fus écroué le soir même au Dépôt, pour de là être transféré à Sainte-Pélagie où je devais subir ma peine. On me remit (je n'avais pas diné!) 225 grammes d'un pain sûr et j'attendis mon tour. Conduit au Greffe je déclinaï, pour la dixième fois, mon état-civil, j'exigeai ma cellule et à 7 heures 1/2 j'étais bouclé au premier étage, sous le n° 40. Je dévorai mon pain et tâchai de dormir. Mais les puces ne m'en laissèrent pas le loisir.

A 6 heures 1/2 du matin, réveil. On changea mon bidon d'eau; à 8 heures 1/2 on me passa, avec un pain de 2 livres, une gamelle d'eau saumâtre où nageaient des trognons de chou, et à 9 heures 1/4 on me fit sortir pour aller au promenoir cellulaire (4 mètres de long sur 2 de large). A 10 heures je fus appelé au Greffe, et de là on me fit prendre la file des détenus par un escalier de pierre qui nous conduisit sous les combles à... l'*Anthropométrie*. J'avoue qu'à ce moment, je perdis tout mon courage. J'étais si abattu que je n'avais plus une idée à moi. On me fit retirer bottes et chaussettes, on ne me laissa que mon pantalon et ma chemise, et on me passa à la *mensuration* (système Bertillon). Pendant l'opération j'avais repris mes esprits, et je me vengeai en sarcasmes et en insolence sur les mouchards chargés de me *mesurer*. Ecœuré, furieux, je rentrai en cellule, persuadé que le soir à 5 heures, je serais transféré à Sainte-Pélagie. A 3 heures, une gamelle de pois cassés, auxquels je ne fis pas l'honneur de toucher. A la nuit, j'appris que je ne serais transféré que le lendemain matin à 7 heures. B..., l'ami de Wilson, le collègue de Duhamel, propriétaire du bateau de fleurs d'un boulevard extérieur, épuisait contre moi toute sa rigueur. Je ne l'avais d'ailleurs pas ménagé dans le *Pilori*, et l'impartial magistrat se souvenait.

Après une nuit d'insomnie, je fus à 7 heures du matin reconduit au Greffe, et à 9 heures, après deux heures d'attente, on me fit monter en voiture cellulaire et conduire à Sainte-Pélagie.

De « l'Enfer de Dante », j'entrais au « Paradis de Mahomet ». Des égards, des employés polis, et le *Grand Caveau*, au 4°, pour demeure.

Je fus aussitôt visité par des confrères, déjà pensionnaires, et on déjeuna ensemble, en se racontant *Ses Prisons*. A 3 heures mon écrou fut levé, et prenant congé de mes camarades, je quittai Pélagie et courus embrasser ma femme et mes enfants.

Je n'aurais pas à raconter ici mes impressions de prisonnier, si je n'avais à cœur de jeter à la face de la Préfecture de police mes ran-cunes et mes haines.

Au Dépôt! Et deux nuits! J'ai vu passer devant moi toute l'écume du crime et de la débauche; j'ai vu défiler toute l'armée du vice, et aussi la légion du malheur.

A l'*Anthropométrie*! C'est à des hommes comme moi qu'on applique cette torture morale! Les bandits!

Si je rends ici justice à la grande majorité des gardiens-surveillants, aux égards du personnel des bureaux, je ne veux pas oublier de stigmatiser un affreux drôle en lunettes, un gardien nommé Marie, modèle de brutalité, d'insolence et de morgue vis à vis des détenus. Il a essayé son autoritarisme sur moi; je l'ai tellement affalé qu'il s'en souviendra. — Au Directeur du Dépôt à faire une enquête sur la façon de servir de ce bombyx frisé.

Ai-je dit qu'à notre entrée au Dépôt on m'a minutieusement fouillé? On m'a pris ma montre, dans la crainte, sans doute, que le souvenir de Latude m'amenât à en extraire le ressort pour scier mes barreaux. Imbéciles!

Dans ma cellule, le gaz brûlait toute la nuit; je pouvais à loisir contempler: dans l'angle gauche ma cuvette « de nécessité » scellée au mur, du même côté le magasin central des puces, mon lit scellé au parquet; en face une tablette mobile fixée au mur, un escabeau retenu par une chaîne de fer, un bidon plein d'eau, et sur deux planchettes un gobelet, un cuiller en bois et un *geigneux*, petite tasse en terre devant servir de crachoir, au fond à droite un calorifère.

J'ai relevé sur les murs des autographes de quelques « pratiques » qui avaient passé par là :

La Négresse du Caire, Vol avec effr. 15 septembre 1887.

Polyte de la Maub', mort aux vaches, mort aux tantes!

Mercier de la Villette, parti à « Masas » et B. J. aux Aminches.

Sauterelle de la Bastille, Fric-frac. « s'aten » à 10 ans.

L'Hirondelle de Clignancourt, a crevé une vache.

Môme Gautier des Batignolles.

Miqui de Montreuil, 1888.

Je savais que Chateaubriand avait passé par le Dépôt, mais il n'a pas laissé trace de son passage. J'ai fait comme lui; toutefois je m'attendais à trouver d'autres noms.

J'ai vainement cherché les autographes de Wilson, de C..., de B..., de G..., etc., etc.

Il paraît que ce n'est que partie remise. Quand d'honnêtes gens y ont passé, il est de toute justice que les gredins aient leur tour.

Patience! Tout vient à son heure!

ACHILLE BLUM



A LA GLOIRE DE PÉLAGIE!



EIFFEL FECIT

L'HISTORIOGRAPHE DE SAINTE-PÉLAGIE



ALFRED SIRVEN

DANS LA TOUR

Auteur des *Prisons politiques*, dont le premier volume est l'histoire de Sainte-Pélagie, Alfred Sirven mérite une place particulière dans ce numéro exceptionnel consacré à la fameuse prison de la rue de la Clef. C'est lui, en effet, qui l'un des premiers, sinon le premier des journalistes républicains, a eu le courage de cingler la face des hommes du second Empire « en pleine terreur », de 1860 à 1867, alors que César se vautre tout puissant.

Tous les journaux que fonda Sirven : *La Petite Presse*, le *Gaulois*, le *Pamphlet*, l'*Encensoir* et le *Sifflet* (deux feuilles en une seule avec gérants et rédacteurs distincts) furent successivement supprimés.

De Pélagie, où les juges vendus de la 7^e chambre l'envoyèrent quatre fois de suite, Alfred Sirven répondait par ces satires qui firent grand bruit : — *Revenons à l'Évangile*, la *Première à Dupanloup*, l'*Homme noir*, les *Infâmes de la Bourse*, les *Prisons politiques*, et les *Vieux-Polissons*, cette sanglante flagellation des mœurs des Tuileries, volume saisi et poursuivi à la requête du sénateur baron de Heeckeren, qui voulut bien se reconnaître dans cette honorable galerie.

Jusqu'en 1870, la censure, aussi honteuse que la magistrature, frappa systématiquement de son veto tous les ouvrages d'Alfred Sirven.

Au 4 Septembre, le vaillant écrivain fut envoyé, par Gambetta, sous-préfet à Dreux pour organiser la ligne de défense de l'Eure menacée par les Prussiens. C'est à Sirven — au dire même de la fameuse Commission d'enquête — que la nécropole des d'Orléans est redevable d'avoir lutté pendant trois jours et avec avantage contre un corps ennemi relativement considérable.

D'une indépendance farouche, Alfred Sirven n'a jamais voulu faire partie d'aucune Société, d'aucune coterie. Il a horreur des petites églises politiques, littéraires ou autres.

« Je remercie la Nature, nous disait-il, qui ne m'a pas créé ambitieux, car j'ai le droit de mépriser ceux qui le sont. »

Les garçons de bureaux de ministères et des petits secrétaires de reporters de journaux sont au moins officiers d'académie : Sirven, après trente années de services à la République et à la libre pensée, n'est pas même chevalier de la Légion d'honneur.

RAOUL VAGUE

Du haut de la grande tour carrée qu'on appelle pavillon des Princes (par euphémisme sans doute), j'ai vu le vieux Paris sous ses faces multiples.

Je l'ai vu couvert de neige, blanc comme une mariée bourgeoise. Je l'ai vu riant malgré tout sous les blancs flocons voletant dans l'air comme des pétales de fleurs jetées du haut d'un ciel triste et fade.

Les matins printaniers en regardant à l'orient, j'ai vu des soleils pâles sortir des aubes laiteuses. Dans les beaux jours j'ai chauffé mon visage aux soleils éclatants, et souvent le soir, j'ai vu à l'occident des flamboiements où la pourpre que j'aime, se mêlait aux ors des nuages ensoleillés.

Je l'ai vu sous un ciel brumeux et sale, puis maussade, aux jours de giboulées ; je l'ai vu rire et pleurer tour à tour comme une jolie femme sujette aux vapeurs.

J'ai vu deux mardi-gras, deux mi-carême ; j'ai entendu les rauques rugissements des trompes, les cris des masques ; j'ai senti les heureux en fête, les bandes joyeuses courir aux plaisirs, les gens gras passer indifférents près des femmes en haillons, des vieillards exténués, des enfants faméliques qui tendaient les mains.

Ces jours-là me mettaient au cœur de grandes tristesses. J'ai vu aussi deux dix-huit mars, et les soirs d'anniversaires, grimpé sur ma table, j'aimais à regarder Paris tranquille éclairé par ses milliers de becs de gaz.

Je percevais un grand murmure montant vers le ciel sourd, et je croyais entendre gronder les faubourgs. Je sentais battre dans ce grand corps, Paris, le cœur de la révolution.

En tournant dans ma cage comme mes voisins, les fauves du Jardin des Plantes, je me reprenais à espérer, non pas ma délivrance à moi, grain de sable, mais la délivrance, la liberté, pour tout ce qui, aujourd'hui encore, souffre, pleure et crève de faim.

Et ces vers d'Eugène Pottier venaient à mes lèvres

*C'qui vous prouv' en tout cas
Nicolas,
Qu'la Commune n'est pas morte*

E. ODIN

RÉHABILITATION

DE

MADAME D'OUEST-ANGE

Huit jours après l'inhumation du baron d'Ouest-Ange, dans le petit cimetière de M^{...}, une voiture, aux armes de la famille en deuil, aux stores de soie violette rabattus sur les glaces, entra, par une après-midi de décembre, dans le petit clos des morts planté de cyprès et tapissé de hautes herbes.

Au pas des chevaux montant l'allée, l'ombre des arbres verts glissa sur la noirceur lustrée de la voiture en palissandre, jusqu'au tombeau de la maison nobiliaire. L'équipage s'arrêta devant la porte en fer d'un mausolée étrusque, dont les linteaux étaient ébranlés par deux génies funèbres courbant leur front d'éphèbes sur leur corps nu, et renversant les torches. Un laquais en ulster sauta du siège, ouvrit la portière, rabassa le marchepied à trois pédales de velours; et une dame haute, maigre, pâle, jeune encore et vêtue en veuve, descendit, une main dans les robes troussées, l'autre dans une couronne d'immortelles. Devant la porte du caveau, elle fouilla dans ses poches profondes, avec des froissements de main gantée plongeant dans les soieries, avec des cascades de faille tombant du bras par terre en traîne longue. Ensuite, elle tendit une clef au laquais et, le caveau étant ouvert, elle entra, avec un haussement de hanche gauche pour atteindre à sa traîne gisant à terre, et un retraitement du bras pour la prendre en arrière d'une seule empoignée. La chapelle étant sombre, la visiteuse ordonna qu'on allumât les deux cierges, aux cornes de l'autel. Et elle s'agenouilla, pour prier.

Cinq minutes étant passées, froide et blanche comme le marbre qui lui servait de prie-dieu, elle se releva, jeta sa couronne de fleurs jaunes sur une marche de l'autel, rabassa son voile de grand deuil et fit signe au laquais, debout derrière elle, d'éteindre les cierges et de sortir. Et, se jetant dans un coin du carrosse, comme un paquet menu et précieux, elle lança au cocher par-dessus la glace mi-baissée le nom de la course suivante :

— Vite, à F^{...}!

Elle compta fiévreusement les cyprès s'en allant derrière elle, au pas relancé des chevaux. Lorsque le dernier arbre de l'allée eut jeté sa dernière ombre, cassée en deux sur les capitons bleus de la voiture, un frisson de femme qui échapperait à quelque horrible pensée secoua celle-ci, des épaules aux flancs; et elle s'agita un instant dans ses robes, avec ce cri étouffé dans le mouchoir mouillé d'odeurs :

— Oh! les hommes!...

Et, dame et domestiques, l'on se mit silencieusement à regarder défilé le pays, au galop des chevaux, le long de la route morose.

L'hiver venait. Les corbeaux morfondus sur les branches sans feuilles ressemblaient, la tête entre les ailes, à des toupets de laine noire sous le tableau plombaginé du ciel, accrochés là comme pour effacer les taches des nuages. Dans les champs plats et monotones, des formes longues de paysans étendaient sur l'horizon lointain des bras immenses, d'où tombait la semaille. Et là-bas, contre un éboulement de nuages lourds de pluie, le soleil posait sur un coteau sa grosse lampe rouge qu'un chasseur, silhouetté par hasard devant le luminaire, semblait tenir au bout des doigts. Les coups de vent, cinglant les arbres, crevant les bas nuages, écrasant sur les glaces les grosses gouttes d'eau charriées de là-haut, étaient les seuls grands bruits où se perdaient le roulement de la voiture, la conversation rare des deux laquais, et le silence de la campagne.

Après deux heures de course, à un coude de la route, l'air apporta aux voyageurs le son d'une cloche voisine. Au son de cette cloche, la vue d'un monastère se découvrit peu à peu, entre les raies de pluie barrant les glaces du coupé. Le carrosse entra bientôt sous un massif d'ormes, dont les branches basses bordant la route cinglaient les vitres, quand on sortait de l'ornière pour marcher plus au bord du talus. Enfin, les chevaux piaffèrent dans une cour pavée, et la voiture s'arrêta devant un grand portail, où l'un des serviteurs monta sonner.

En souriant à la sœur tourière qui avait aussitôt déverrouillé un panneau du portail, la dame au long voile sauta hors du carrosse dans le cloître, tandis que le raide laquais annonçait à voix haute :

— Madame la baronne!

Après la mort d'un époux qu'elle n'avait jamais aimé, dégoûtée pour toujours de ce qu'on appelle l'homme en mariage, la baronne d'Ouest-

Ange avait imaginé d'aller chez sa sœur, l'abbesse de F^{...}, le temps de laisser se renouveler l'air du château mortuaire.

Les deux sœurs s'embrassèrent et, ayant épuisé leurs ennuis et les arguments de la consolation, elles étaient passées au réfectoire. Quand le souper de la communauté fut achevé et tout le monde sorti de table, l'abbesse prit par le bras sa jeune sœur et fit avec elle un tour de cloître. On reparla des douleurs inséparables du mariage, de la résignation chrétienne, et du reste.

— ... Moi, vois-tu, sœur! j'ai toujours eu dégoût de l'homme; et c'est pourquoi j'ai su imposer à mes désirs la limite de ces quatre murailles!

— Tu es heureuse! répondit la baronne.

Cependant les groupes de religieuses allaient et venaient sous le cloître éclairé de lanternes et fermé de verrières sur lesquelles la pluie qui avait fouetté tout le jour s'abattait maintenant en gouttelettes longues, et sillonnait de haut en bas les carreaux dépolis par la chaude buée de l'intérieur. Le froid de la nuit survenant commençait à cristalliser l'eau dans la rainure des chassis, où celle-ci s'était engorgée. L'on se sentait heureux de vivre dans cette chaleur de serre, où l'on se récréait parmi des beautés intactes de jeunes filles, de jeunes femmes, dont les visages gais riaient sous la lumière...

Ici, Madame d'Ouest-Ange

Par sa sœur, feu baronne d'Ange

Fut dénoncée à Camescas'

Qui signa mon écrou — Morale! —

Sur une marge latérale

Des contes Pedro Garcias!

La pluie battait toujours les vitres. Le vent miauleur sifflait dans la cheminée, comme dans un fifre, des airs violents de sabbatique berceuse. Et, de la cheminée glissant sous la porte, il emplissait le corridor de voix qui s'en allaient par le couvent, plaintives et désolantes, pareilles à ces voix d'anges-gardiens que la légende catholique fait partir en gémissant du lit des vierges violées...

Lecteur! pardonne si je glisse

Sur ces lignes d'artistereau;

Mais toi, sauve-moi du bourreau,

En les demandant au bureau

Du chaste Préfet de Police!

Quand le jour mit un terme à cette nuit amoureuse, la baronne laissée seule dans sa chambre par Mlle de Rodigue, rêvait encore à sa fortune sur les coussins crevés. L'orage de la nuit avait cessé. Le soleil brouillardé de l'hiver montait, rond, rouge, froid, dans les arbres sans feuilles. Les vitres cristallisées suaviaient, par place. Les coqs chantaient dans la campagne morne. L'abbesse entra, pour visiter sa sœur.

— Chère! comme tu as les yeux cernés!...

Depuis cette première nuit, deux fois par semaine, en hiver quand la neige enfloconne les champs, en été quand le soleil fend le sol de gerçures, le carrosse de la baronne d'Ouest-Ange descend de M^{...} à F^{...}. Et les pauvres, qui reçoivent de son indifférente main quelque aumône dans leur chapeau troué, disent, en élevant derrière elle leurs bras qui bénissent une si sainte femme :

— Ange, va!

BOYER-D'AGEN



LE RÉSULTAT D'UNE DÉTENTION

Pour avoir, dans un discours prononcé à Saint-Quentin, dit que les soldats avaient bien fait de fusiller les généraux Lecomte et Clément Thomas, en 1871, et avoir engagé tous les soldats à en faire autant quand leurs chefs leur commanderaient de tirer sur leurs frères, je fus enfermé à la Santé d'abord, puis à Pélagie, après huit jours de réclama-tions. Quand je fus libéré, le 16 avril 88, j'étais convaincu, comme avant, que les soldats avaient bien fait de fusiller Lecomte et Thomas.

ALPH. BAL

L'ÉVASION DE 1835

RÉCIT D'UN VIEUX DÉCORÉ DE JUILLET A SON NEVEU

Il y a bien longtemps; c'était un soir d'hiver.

Las d'avoir fourni une longue course au travers les neiges, il tenait ses pieds froids dans le four du poêle, passant doucement, à intervalles égaux, sa main ridée sur la robe tigrée de Nénette, notre chatte, qui ronronnait sur ses genoux.

Le vieillard n'avait pas d'argent pour acheter des livres; c'est en l'écoutant causer que j'appris un peu d'histoire. Au cours de cette veillée-là, je l'entendis me raconter la célèbre évasion de Sainte-Pélagie, en 1835, (d'autant plus apte à en parler, qu'il était l'un des anciens évadés), loin de se douter, le cher vieux brave, que le gamin auquel il donnait la béquie (sans y être nullement contraint, par grande bonté, l'enfant n'étant pas sien, lui enseignant ainsi comment on pratique la solidarité), serait à son tour enfermé derrière les mêmes grilles de la même sale et sombre prison pendant une année, par de pseudo-républicains, cela pour avoir, maudit la guerre et s'être permis sur le territoire de la République, de provoquer les peuples à la Fraternité.

Voici ce récit, tel que je l'ai gardé en ma mémoire :

« En 1830, à la suite de la promulgation des ORDONNANCES, le peuple descendit dans la rue, cogna dur sur les gens du Roy, et le troisième jour Charles X, fugitif, s'asseyait à terre, n'ayant plus de trône où s'asseoir; ses ministres eux aussi s'étaient tirés, la Chambre des Pairs les jugea et les condamna à la *mort civile*, une gentille mort, soit dit en passant, qui n'empêchait guère ce bon M. de Polignac et ses amis de bien boire, bien manger ni de se bien porter.

« Après la prise des Tuileries (ce qu'alors je me figurais être une victoire), où j'étais et où j'avais descendu plus d'un garde-Suisse, j'ose m'en flatter, l'on voulut me récompenser en m'offrant la Croix de Juillet. Je l'acceptai, fier, persuadé d'avoir contribué pour ma faible part à faire la République.

« Mon illusion fut de courte durée; les trente-un protestataires des Ordonnances, qui tous tenaient une plume, s'emparèrent du fils d'Egalité et en firent un Lieutenant-général du Royaume afin d'étouffer la jeune Démocratie.

« Et le lendemain des *Trois Glorieuses*, avec l'aide des Girardin, des Thiers et autres Guizot, on en fit un roi constitutionnel !...

« Ça ne faisait pas le compte des convaincus; du reste le nouveau gouvernement s'empressa d'opprimer ces derniers, davantage que ne l'avait fait le gouvernement déchu.

« Dès l'année suivante, les républicains furent partout traqués; alors survint en 1831 l'affaire du Cloître-Saint-Merry, en 32, celle dite de la rue des Prouvaires, puis celle qui me touche de plus près, était le procès dans lequel je fus impliqué en avril 1834.

« Tout comme les ministres de Charles X, nous devions être déférés devant la Chambre des Pairs, attendu qu'il s'agissait d'une prétendue machination contre la sûreté de l'Etat. Mes nombreux complices furent avec moi incarcérés à Sainte-Pélagie. Nous comptions parmi nous des hommes éminents, tels que Guinard, Raspail, Caussidière, Barbès, Armand Marast, Godefroy Cavaignac, Trélat, Fontaine, Crevat et beaucoup d'autres.

« Après quinze mois d'attente, la Cour des Pairs ayant refusé de nous laisser prendre conseil près des amis par nous désignés, nous résolûmes de nous soustraire à des juges qui portaient atteinte à la liberté de notre défense.

« Un jour que nous étions à table, en compagnie de plusieurs amis sur lesquels nous pouvions compter, Guinard proposa de tenter une évasion. Imbert, G. Cavaignac et Marast, séance tenante, firent un plan.

« Ils avaient remarqué une cave dont l'entrée était dans un corridor en face la porte du réfectoire. Comme nous jouissions de quelque liberté et qu'un seul gardien nous surveillait, nous avions toute latitude pour prendre nos dispositions.

« Guinard, chef du complot, sut se procurer l'empreinte de la serrure et le même jour, par l'entremise de sa femme, il la fit remettre à l'un de ses amis politiques, un serrurier qui n'avait pas été arrêté. La clé faite, on imagina de jouer à la balle afin de tromper la vigilance du gardien, et pour plus de facilité à accomplir notre besogne, nous fîmes fermer la porte donnant accès dans le couloir où devaient commencer les travaux, endroit où nous avions toujours soin de lancer notre balle; cela nous permettait de feindre de grandes colères.

« Les outils, de petites bêches en fer forgé, très solides, d'une longueur de sept à huit pouces, furent apportées dans des pains par les épouses des détenus.

« On se mit à l'œuvre. Je dois le dire, nous n'étions qu'une douzaine dans le secret, et nous nous relayions quatre par quatre.

« Une fois dans la cave, grâce à notre clef, il fallut s'orienter; avec de grandes précautions cinq pierres de taille furent descellées, leur forme nous indiquait que nous étions tournés vers le mur de ronde.

« Les petites pelles firent merveille, une couverture servit de brouette pour transporter les décombres hors du conduit; la terre était semée sur le sol de la cave et piétinée également pour faire disparaître toutes traces; en outre, chacun de nous en sortait une certaine quantité dans ses poches et les dames l'emportait dans leurs paniers à provisions.

« Ce qu'il y eût de curieux, ce fut d'avoir aménagé cette cave avec tous les ustensiles nécessaires au travail; la terre grasse et jaunâtre tachait les effets, aussi avions-nous caché dans notre sombre chantier de doubles vêtements que nous endossions la corvée finie. Chaque soir, avec beaucoup de soins, nous mettions en place les cinq pierres de l'orifice du souterrain; nous imitions les scellements avec de la mie de pain pétrie et salie.

« Ainsi, tout semblait avoir été bien prévu.

« Après un long temps d'un labeur très pénible, trente-cinq pieds avaient été creusés en longueur sur une hauteur d'environ quatre pieds. Le chemin de ronde était traversé, mais quelle ne fut pas notre angoisse, lorsqu'un jour nous entendîmes au-dessus de nos têtes, le pas cadencé d'une sentinelle.

« Si notre tunnel allait s'effondrer ?

« Très perplexes, nous suspendîmes nos travaux, n'osant pas aller plus loin. Guinard, qui, lui, jamais ne perdait son sangfroid, fit venir un ingénieur de ses amis, et, subrepticement, pendant une seconde visite, le fit descendre dans le caveau; après avoir examiné les lieux, l'ingénieur nous rassura et nous engagea à continuer.

« A cette époque, un certain nombre d'ouvriers libres faisaient, dans les cours des réparations, et le choc des marteaux, le grincement des scies, le roulement des voitures étouffaient complètement le bruit que nous pouvions faire en fouillant notre taupinière.

« Plus tard, Berryer-Fontaine, un docteur de talent, (un renégat, devenu par la suite médecin aux Tuileries), et possédant certaines connaissances techniques, vint avec nous. Quand le souterrain fut achevé et le mur qui séparait la prison du jardin par où nous nous sommes évadés traversé sous ses fondations, on fut obligé de creuser un puits perpendiculaire se dirigeant vers le sol; on ne laissa à enlever qu'environ huit ou dix pouces de terre.

« La nuit de l'évasion arriva; de nos amis avaient eu le soin nous de ménager des intelligences avec les habitants d'une petite propriété par laquelle nous devions fuir, et dans la journée, nous avions prévenu ceux de nos co-détenus mis dans le secret, leur offrant de nous suivre.

« Sur environ deux cents, vingt-huit seulement eurent le courage de braver ce danger, danger réel, car personne n'ignorait que les sentinelles de la plate-forme pourraient très bien nous tirer dessus, et qu'en outre, le délit de bris-de-prison était passible d'une condamnation à deux ans.

A huit heures et demie du soir environ, par un clair de lune superbe et après avoir vu briller une lumière à certaine fenêtre d'une maison d'alentour, signal convenu, nous descendîmes dans le souterrain.

« Deux d'entre nous, dont Guinard, prenaient la tête afin d'achever de déblayer le restant de la terre qui nous séparait de l'air libre.

« Cela fait, nous aidant d'une corde, nous étions tous sortis du puits et nous nous étions rangés à l'ombre du mur de ronde, sauf un de nos compagnons dont le nom m'échappe, lorsque, tout à coup, nous vîmes sa tête et l'un de ses bras émerger du trou.

« Impossible de sortir, trop puissant, notre ami faisait mille efforts inutiles pour se hisser; il ne pouvait ni monter ni redescendre; Godefroy Cavaignac, à grands coups de talons de botte appliqués sur les épaules du patient, parvint à le faire dégringoler.

« Tous nous approchons, avec mains et pieds nous élargissons le boyau, à l'aide de la corde nous enlevons l'homme qui geint tout bas tâtant ses membres meurtris, mais bien content tout de même.

« Sitôt réunis, en courant nous traversons le jardin, comme une avalanche nous arrivons à la maison où nous attendent nos amis; la porte est défoncée.

« Derrière nous pètent deux ou trois coups de fusil, ce sont les sentinelles qui nous saluent au passage. Personne n'est atteint. »

« On s'éparpille de tous côtés.

« Libres ! nous sommes libres ! »

« Beaucoup d'entre nous se retrouvèrent en exil. »

EDOUARD DEVERTUS

MÉMORIAL DE SAINTE-PÉLAGIE

I. — DESCRIPTION DU LOGIS

Les chroniques du XVII^e siècle nous apprennent que c'est à Marie Bonneau, veuve du sieur Beauharnais de Mimarion, conseiller au Parlement, que nous sommes redevables du sombre monument de la rue de la Clef (un nom prédestiné).

Cette Marie Bonneau, une sorte de prostituée devenue bigotte sur ses vieux jours, voulait faire expier aux autres, en leur faisant faire pénitence, ses fredaines passées. Elle fit construire Pélagie qui devint une maison de retraite pour les virginités en danger de naufrage. Louis XIV accorda, en 1635, deux lettres patentes établissant un lieu de refuge dans ces bâtiments de la maison dite de la Pitié, placés sous le protectorat de la Cabotine qui s'était laissé toucher le cœur, une quinzaine de siècles auparavant, par un illustre évêque d'Ephèbes (sic).

Avec des vierges, l'établissement ne prospéra pas. La fondatrice, sans se décourager, s'adressa aux femmes débauchées et fatiguées du libertinage. Le succès couronna l'œuvre de cette étrange convertisseuse, jusqu'à la Révolution de 1793 qui changea son ouvrage en fermoir.

La place ne nous permettant pas de nous occuper des différentes catégories de détenus logés à Pélagie, nous ne parlerons que des *retenus* dits *politiques*. Partie du couvent désaffecté devait leur être réservée; plus tard, le gouvernement de 1848 arrêta à tort et à travers un si grand nombre de citoyens, que les locaux devinrent insuffisants.

Il fut décidé qu'une annexe serait édiflée parallèlement aux bâtiments existants, en prenant comme alignement la rue du Puits-de-l'Ermitte. Dans cette nouvelle façade fut construite l'entrée principale de la geôle.

Au rez-de-chaussée des nouvelles constructions, on aménagea le greffe, le cabinet de la direction, la bibliothèque et les bains. A l'entresol, les appartements du directeur et divers locaux réservés à certains employés; au dessus une vaste salle où sont logés les vieillards condamnés.

A chacune des extrémités de l'édifice existe un pavillon. Dans celui de l'ouest sont installées l'infirmerie et la pharmacie; à l'est, dans le pavillon des *Princes*, sont écroués les détenus politiques.

Cette dernière catégorie de condamnés n'a pour promenoir qu'une cour sombre d'une longueur de quarante mètres environ, sur vingt mètres de largeur, mal pavée de 7457 grés. Dans ce trou, à certaines heures, viennent aussi respirer (?) les *dettiers* et les malades.

Un vaste escalier mène chez les *politiques*; à l'entresol se trouve l'entrée des appartements du directeur. Au premier la *Grande Pélagie*, chambre spacieuse, haute de quatre mètres, deux immenses fenêtres éclairées l'éclairent; malgré sa petite cheminée de marbre, ce local est très difficile à chauffer l'hiver; du reste, depuis le séjour de Rochefort, il n'a été habité que par M. Naquet, le fameux duelliste.

Au second, la *Petite Pélagie*, aussi spacieuse que la grande mais moins élevée de plafond, le jour vient de deux grandes fenêtres barrées de fer ayant vue sur la Pitié et sur la rue du Puits-de-l'Ermitte. La *Petite Pélagie* possède un cabinet dont le plafond forme alcôve, une cheminée de marbre écornée; à terre, un carrelage épouvantable. On voit sur les murs des peintures remarquables faites au doigt et à la couleur d'une amie de Paul Lafargue, affirme-t-on, elles pourraient bien avoir le sort de la porte qui possédait un dessin de Théophile Gautier (Musset en a parlé dans son « *Mie Prigioni* ») et qui a depuis été transférée au musée Carnavalet.

Les derniers occupants de la *Petite Pélagie* sont Numa Gilly et Alfred Lepetit. Ayant eu le temps de relire *Candide*, le député de Nièves s'est fait apporter de la terre et sur ses fenêtres, il a semé des fleurs; plus heureux que Picciola, il n'a pas eu besoin d'un arrêt du Conseil des Dix pour obtenir le droit de cultiver son jardin. Quant au directeur de *La Charge*, il a fait de sa moitié de cellule un musée abracadabrants. Les murs sont tendus de dessins doublement originaux, caricatures de sommités, exemplaires très rares de numéros de journaux saisis et collections de reliques historiques s. g. d. g. (1).

Par exemple: Crânement campé sur un tronc d'arbre garni de tentures écarlates, le buste — encore plein de vie — du plus noble des socialistes, rédacteur à *Pélagie* rentré dans le néant avant que *Pélagie* en sorte. Nous qui avons l'attristante bonne fortune de publier ici (page 1) l'œuvre qu'il cisela synthétique et suprême, nous qui avons été, dans l'art d'étudier les passions, son collègue, et dans celui de les fomentier, son disciple, nous enfin qui l'avons aimé; nous voulons, comme un rigoureux devoir, réaliser le vœu contenu — fatalement — dans les dernières lignes du *Doyen des Pélagiens*: que tous ses amis, confrères littéraires ou coreligionnaires politiques, nous adressent leurs adhésions. Et « pour servir d'exemple » comme écrit ce grand homme, sur une place de Marseille, bientôt se dressera la statue de Félix Pyat.

Le troisième étage comprend le *Grand* et le *Petit Caveau*, ainsi nommés à cause des « jours de souffrances » très élevés qui amènent une lumière diffuse; on ne voit ni le ciel ni dehors, impossible aux poumons de prendre un peu d'air respirable.

Les derniers occupants du *Grand* et *Petit Caveau*, sont le socialiste Odin, Lesage de la *Voix de Menton*, et le décadent Deherme.

Encore au-dessus, la *Grande* et *Petite Sibérie*; ces chambres ne pouvaient être mieux baptisées, l'hiver il y fait un froid de loup, pas de cheminée, un pauvre poêle de faïence tout gosse, les plafonds ne sont élevés que de un mètre 90 centimètres. La *Grande Sibérie* a sur ses deux façades cinq petites fenêtres hautes de trente centimètres, larges de un mètre, emmagasinant un jour cru et fatigant. La vue est splendide; au quart de cercle on aperçoit Fontenay, Montsouris, Vincennes, le Père Lachaise, Belleville, voire le génie de la Bastille tenant d'une main, et cela depuis bien longtemps, sa chaîne brisée!!!

Les derniers occupants de la *Grande* et *Petite Sibérie* sont le révolutionnaire Bal, O. Montjoie du *Figaro*, et le joyeux D'Arkaï.

Ces six cellules sont *garnies*. Dans chacune d'elles, un lit de fer à un seul matelas mais à deux oreillers (sic); des couvertures de laine écrue, marquées et numérotées avec du coton noir et ainsi estampillées avec un cambouis dont la graisse a jauni: *Prisons de la Seine. Commune de Paris. Matricule S. P.*; six chaises de paille; trois tables de bois sale; des bûches en nombre infini car l'administration doit fournir assez de bois pour que la température, même toutes fenêtres ouvertes, ne s'abaisse pas au dessous de + 18°; d'énormes cruches en grés et des pots écaillés constituent un meuble minable que complètent les étoffes, fayences, et tous etcœtera à qui le gardien concierge donne le droit d'entrer moyennant qu'on lui paye un léger droit d'entrée.

Les détenus politiques peuvent se nourrir comme bon leur semble, faire eux-mêmes leur popote ou se faire servir leurs repas par des restaurateurs du dehors. Ils ont droit aux vivres gras, c'est-à-dire au bouillon et bœuf, le matin, à une gamelle de légumes, le soir, à un demi-pain de munition et un demi-litre de vin. Les portes des cellules sont ouvertes le matin à 6 heures; les détenus peuvent alors descendre au greffe ou à la salle de bains, aller s'attabler sous la tonnelle de la cantine ou s'agenouiller sur les dalles de la *Chapelle de Sainte-Pélagie*, qui, superbe, dit-on, possède un dessus d'autel brodé par la duchesse de Praslin et un chemin de croix peint par un détenu; ils fréquentent les uns chez les autres, reçoivent leurs visiteurs jusqu'à 5 heures, leurs visiteuses jusqu'à 7 heures, et sont séparés à 9 heures du soir. Ils ont à leur disposition un *auxiliaire*, les mauvaises langues disent un *mouton* qui cumule les fonctions de valet de cellule avec celles d'agent mouchard.

(Paris juillet 1889.) — Soudaine volte! Un Boulanger s'est trouvé qui, voulant changer en France le gouvernement, a fait en Pélagie changer le règlement. Comme, caricaturant sous les verrous, le très hilare rédacteur en chef de *La Charge*, M. Alfred Lepetit poursuivait contre ses incarcérateurs une campagne (facilement spirituelle car elle était révisionniste) au lieu de le re-condamner, ils ont décidé que les dessins et articles n'auraient plus le droit de sortir de la prison; pis encore! ils ont enlevé celui d'y entrer aux nourritures succulentes qui de l'hôtel Foyot arrivaient toutes chaudes, et aux petites femmes qui plus brûlantes encore s'en venaient consoler, en cellule particulière, leurs camarades enfermés. C'est, dans toute sa hideur, l'application sinistre (en 1889!) d'un règlement que, sous l'empire, Pietri lui-même n'osa pas aller riser et que, prochainement, notre ami Georges Laguerre épargnera à ces « fournées de parlementaires. » Nous avons, en effet, le droit d'affirmer qu'un des premiers décrets de la nouvelle Chambre débarassera Paris de la vieille bâtisse de la rue de la Clef — tant au nom du Progrès qu'à celui de l'Hygiène.

(1) Tous ces objets sont plus ou moins invisibles sur les pierres phototypiques Decaux que nous publions par pur égard pour d'admirables photographies dont notre collaborateur et ami Liebert, en des jours clandestins, parvint à prendre les clichés; on appréciera au prix de quelles difficultés quand on verra que chacun d'eux nécessite vingt minutes de pose tant est diffuse la lumière dans le sombre intérieur d'une maison cellulaire.



La cellule d'un détenu politique

Phototypies Dec. ux (à 0,20 le cm. e.) d'après les clichés Liebert dont les parfaites épreuves seront déposées, 6, rue de Londres et dans les salles des dépêches du Figaro et de La France



II. — LISTE DES LOCATAIRES

Etat nominatif des personnes incarcérées dans l'immeuble, depuis 1793 jusqu'à nos jours

N'ayant aucune espèce d'acointance avec la Préfecture de police, nous n'avons pas qualité pour nous faire communiquer les livres d'écrous, nous avons donc été obligés de puiser, pour atteindre 1868, dans le *Répertoire officieux de Sainte-Pélagie* de notre collaborateur A. Sirven et, pour atteindre 1889, dans les mémoires de nos amis et dans la multitude d'inscriptions gravées sur les murailles de la prison.

1793-1820

Le 25 juin 1793, Mme Roland et une grande partie des Girondins. Puis le comte de Laval, Montmorency, le marquis de Roy. Le 3 août 1793 toute la Comédie-Française accusée d'incivisme. La famille Duplex en 1794. Les citoyennes Lange, Petit, Fleury, Juin, Raucourt, Joséphine de Beauharnais.

Nous avons sous les yeux un document bien intéressant. C'est un arrêté signé Carnot, le grand-père du petit-fils, concernant le citoyen Camuset. Le Comité de Salut Public a fait trimballer ce citoyen, du Comité à la Force, de la Force à l'Abaye ; nulle part il n'y avait de place : on se décida enfin à envoyer Camuset à Sainte-Pélagie.

Trois décrets pour coffrer un homme !

1820-1830

Béranger. Paul-Louis Courier. Cauchois-Lemaire. Eugène de Pradel, improvisateur. Jay, écrivain. Jouy, écrivain. Colonel Duvergier, Capitaine Laverderie, Le Lieutenant Marchebout. (Ces trois derniers instigateurs des troubles de juin 1820.) Barginot. Magalon. Léonard Gallois. Victor Ducange. Bonnin. Le Page. Emile Braux. Fontan. Mina, chef des guérillas espagnoles. Bonnaire. Lapelouze. Chatelain. Achille Roche. Bert. Barthélemy. Dubois.

1830-1840

Thierry. Hubert. Laplain, ancien garde du corps. Sarrut. Armand Marast. Gervais, de Caen. Bascans. Antony Thouret. Gaillard. Laurent de Saint-Julien. Boulliet. Bourgoïn. Leduc. Philippon, directeur de la *Caricature*. Duchâtelet. Delaunay. De Genoude. Sambuc. Lenoux. Danton. Blanqui. Galois. Mané. Le suisse Zanoff. Malarmé. Collet.

Boivin. Simond Regnier. Bastel. Petit-Jean. Dupin. Racconi. Marène. Courtaud. Adam. Delbrouck. Landry. Rose. Napoléon Lebon. Jacobué. Cuny. Lepage. Véron. Blondeau. Davancier. Lachambeaudie, fabuliste. Jouy. Armand Carrel. Daumier. Victor Bazières, chansonnier. Anna. Hassenfratz. Waré. Delayen. Janot. Viterne.

1831.

Affaire du cloître Saint-Merry.

Jeanne, papetier. Rossignol, journaliste. Rojon. Goujon. Vigouroux.

1832

Affaire dite des Prouvaires.

Colin père, homme de lettres. Colin fils. Auguste Fortier. Poncelet. Bousset. Suzanne. Fizanne. Jechter. Lebrun. Charbonnier de la Guesnerie. Descloux. Roger. Leychat. Piégard. Baquier, Fargues. Daxhoffer. Guérin. Dutertre. Marliat. Du Tillet. Delaulne. Castau. Kauffmann. Desrivieux. Aubry Foucault. Dieudé. Dentu, éditeur. Baron de Briau. Henrion de Bussy, gérant du *Brid'oison*, feuille légitimiste. Comte de Bailly. Comte de Soucy. Vicomte de Soucy. Eguia Urbistondo, (affaire don Carlos). Colonel O'Donnel (même affaire). Bain. Toupriant. Marquet, Laout. Geoffroy. Colombat. Lecouvreur. Cellier.

1834

Procès d'Avril.

Guinard. Raspail. Armand Marast. Caussidière. Landolphe. Hubert. Barbès. Vignerte. Berryer-Fontaine. Godefroy-Cavaignac. Fontaines. Imbert. Trélat. Fournier. Fouet. Villain. Crevat. Martin-Bernard. Delente.

1835

Procès des familles

Blanqui. Barbès. Martin. Bertin. Quélin. Eugène Raspail. Nétré. Frémont. Seigneurgens. Fomberteaut père. Fomberteaut fils. Bonnefond. Lefèvre. Olivier. Durin. Fallard. Geoffroy. Billot. Marquet. Beaufour. Palanchon. Robrer. Cunard. Dusoubs.

1840-1847.

Lamennais. Baron Verteuil de Fe... France. Adeline. L'abbé Combalot. De Genoude. Clément Thomas, gérant du *National*. Aubry-Foucault. De Vaugrigneux. Charles Marchal, pamphlétaire. Georges Duchène. Dupoty, rédacteur de la *Réforme*. (Affaire Quenisset, *complicité morale*.) Félix Pyat.

1848-1849

Insurgés de Juin à Sainte-Pélagie, en Octobre 1848

Allégot. Adenise. Albert. Angelo. Audier. Brière. Bonnet. Bertin. Bochamp. Bessonneau. Bossan. Brémont. Bernard. Bénard. Bisson. Blancq. Billery. Bardou. Beauvillars. Blick. Combray. Cantel. Carlu. Cuisinier. Choteau. Cabaron. Courtois.

Cochillard. Clavel d'Oisy. Cervin. Dambreville. Durier. Dargent. Dufresne. Deramin. Delahaye. Dominile. Dalot. Dujardin. Donas. Dupont-Athasse. Edel. Feuillâtre. François. Frior. Faille. Faivre. Fermanel. Fischer. Fraud. Guichet. Galtier. Guelineux. Gueniffet. Gradet. Guiot jeune. Grosieux. Gaunier. Gossier. Grinet. Huet. Hervieux. Henri. Herbette. Hoquet. Justice. Jacquet. Jeau. Vamau. Lerude. Leduc. Lecoq. Legrand. Langlois. Lesage. Lebel. Lecomte. Ménétrier. Monteau. Magnier. Martin. Monnaus. Meriguet. Mollet. Martet. Nagelin. Prevost. Pichot. Petit. Perraton. Pouget. Quatrehomme. Redon. Rodin. Richard. Robinot. Roussel. Roux. Ramette. Roche. Souchette. Saint-Martin. Sabre. Sanson (André). Seguin. Schmit. Saugas. Sépim. Senique. Thomas. Taffin. Tranquet. Tribout. Touzet. Vaudier. Vercheval. Degré. Pinel-Grandchamps, maire du 12^e arrondissement.

1849-1850

Aladenise. Bassières. Vitu. Nicolle. L'abbé Chatel, dit le *prisonnier des Gaules*. Aubert-Roche. Buvignié, représentant du peuple. Collin. Désiré Pilette. Brutinel. Nadal. Cournet. Léoutre, gérant de la *Réforme*.

Tandon, rédacteur de la *Démocratie pacifique*. Guion, idem. Wast, rédacteur de la *Mère Duchesne*. Vié, gérant de la *Réforme* (direction de Lesseps). Voilier. Fenet. Degré. Mailly, caricaturiste. Bisson. Quélin. Delbrouck. Barnabé Chauvelot. Laity. Bocquet. Fiolet (incendie du pont d'Asnières). Desloges (attaque aux institutions républicaines). Bert, bonapartiste. Bouas (condamné pour sa publication de : *Quatre hommes et un caporal*). Olivier Jougères, gérant du *Siècle*. Merlet. Durin. Beretta. Senné. Beaudéan, rédacteur de l'*Emancipation*, de Toulouse. Lelerc. Salgue. Castagnié. De Bonnard.

1851

34 représentants sont écroués à Sainte-Pélagie, le 17 décembre 1851.

Belin (Drôme). Benoist (Rhône). Besse (Dordogne). Bixio (Doubs). Burgard (Haut-Rhin). Chaix (Hautes-Alpes). Cholat (Isère). Colfavru (Saône-et-Loire). Delbetz (Dordogne). Duvergier de Hauranne (Cher). Faure (Rhône). Gambon (Nièvre). Greppo (Rhône). Huguenin (Haute-Saône). Joret (Gers). Laboulaye (Bas-Rhin).

Lafont (Lot). Lagrange (Seine). Latrade (Corrèze). Leydet (Basses-Alpes). Madet (Allier). Marc-Dufraïse (Dordogne). Miot (Nièvre). Nadaud (Creuse). Pascal-Duprat (Landes). Paulin-Durieu (Cantal). Peau (Loiret). Perdiguier (Seine). Racouchot (Saône-et-Loire). Renaud (Basses-Pyrénées). Richardet (Jura). Thouret (Nord). Treillard-Latérissse (Cantal). Valentin (Bas-Rhin) et de plus Vacquerie, l'éminent rédacteur en chef du *Rappel*.

Nous avons sous les yeux les noms de CINQ CENT QUARANTE-TROIS autres victimes du coup d'Etat (une faible partie de ceux qui ont été enfermés par ordre de la police de Bonaparte), nous regrettons vivement que le cadre de notre publication ne nous permette pas de les inscrire tous.

1853

Henrycy, ancien rédacteur du *National*.

1854

Condamnés dans les affaires de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique.

Delescluzes. Copineau. Ruant. Gérard. Mariette. Cabra. Turenne. De Mérennes. Lux. Delbreuil, rédacteur de la *Gazette du Midi*, de Toulouse. Mouchiroux. Mazile. J. Bratiano. Alix. Maillet. De Laugardière. Gomez. Hubard, avocat. Le père Vitou. Feuillâtre.

1857-1858

Condamnés dans l'affaire des Deux-Rives.

Docteur Dubos. Brienne. Constant Arnould. Blin. Tournai. Durand jeune. Léonard. Luguat (correspondance avec Nadaud). H. Leneveux, condamné pour un article de Henri de Pène.

Affaire de la Bastille.

Désiré Pilette. Colin. Clément Vivien. Jouannès. Gauthier. Pierre Deley. Simon. Valat. Charbonnié. Régnier (dit Petit Pierre). Vitu.

Constant Hilbey, auteur de *Marat*. Jourdan. Albert de la Fizelière, rédacteur de la *Patrie* (diffamation).

Affaire des Francs-Juges.

Ravez et Géraud, organisateurs d'une Société secrète ; puis, reniés tous deux, et pour cause, par leurs co-condamnés.

Pouret. Léonard. Juin. Bertrand. Les frères Adam. Jacques. Dancé. Carier. François. Bomard.

1858-1859

Eugène Jacquot (dit de Mirecour). Louis-Auguste Martin (*Vrais et faux catholiques*, outrage à la morale religieuse). Courty. Docteur Fabre. Aubry, dessinateur sur étoffes (Société secrète). Rosset, tisseur de Lyon. Rudet, idem. Garnier, éditeur de Proudhon. J.-F. Vaudin (duel avec Edmond About).

1860-1861

Blanqui, Sénique, Chaumette (tous trois condamnés comme faisant partie d'une Société secrète). Alfred Sirven (journal *le Gaulois*, excitation à la haine et au mépris du gouvernement). Emile Villeneuve (outrage au clergé). Catulle Mendès (la *Revue Fantaisiste*, outrage à la morale publique). Marchand, imprimeur du *Gaulois*. Vacherot, auteur de la *Démocratie*

1862

Condamnés dans l'affaire Miot, dite Société secrète.

Jules Miot, ancien représentant du peuple. Bretagne, ancien maire. Vassel, ancien lieutenant de cavalerie. Beurthe, forgeron. Lavaud, idem. Barouin, idem. Gebel, ex-gendarme. Alély, cordonnier. Bonnerot, idem. Millet, idem. Mouton, idem. Sens, idem. Millecamp, idem. Javelot, employé des eaux et forêts. Patois, limeur de limes. Johanne, tanneur. Vaudelin, corroyeur. Créancy, charpentier. Lerat, fumiste. Perrinet, perruquier. Boison, menuisier. Helly, chauffeur. Henon, perruquier. Lar-civée, corroyeur. Gerbier, manoeuvre.

Auguste Vermorel, journal *la Jeune France*, excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Ducleuziou, idem. Taule, journal *le Travail*, outrage à la morale publique et religieuse. Tridon, idem. Germain Casse, idem. Hermé, journal *le Mouvement*, excitation à la haine, etc. Scheurer-Kestner, manoeuvres et intelligences à l'intérieur. Clémenceau, infraction à la loi sur les attroupements. Scherer, du *Temps*, Eugène Pelletan, du *Courrier du Dimanche*, excitation à la haine, etc. J. Laurent-Lapp, gérant du *Courrier du Dimanche*. Alfred Sirven, brochure : *Revenons à l'Evangile*, outrage à un culte reconnu, excitation, etc. Laurent Pichat, le *Phare de la Loire*, excitation à la haine, etc. Mangin, idem. Charles Sauvestre, *Opinion Nationale*.

1863-1864

Longuet, journal *les Ecoles de France*. Cosson, imprimeur. Gustave Naquet. Poupert. Davyl, imprimeur. Victor Koning, aujourd'hui directeur du Gymnase. Alfred Sirven, le *Pamphlet*. Xavier de Ricard, *Revue du Progrès*, outrage, etc. Papillon, id. Racot, id. Castagnary. Dumineray, éditeur. Beau, imprimeur.

1865

Longuet, journal *la Rive gauche*, attaques à l'Empereur. Guillot, id. Vaisner, journal *le Candide*, outrage à la morale, etc. Baron de Ponnat, id. Tridon, id. Maurice Joly. Robin, rédacteur du *Courrier de Saint-Etienne*. Limousin, gérant de la *Tribune ouvrière*. Lacroix, éditeur. Bougeard, auteur de *Marat*. Fermet. Grillot, étudiant. Isambart.

1866-1867

Emile Villeneuve, Jacquard, Edmond Levraud, Granger, Brideau, Debrot, tous six condamnés pour rébellion et cris séditieux. Affaire du 21 janvier 67. Benjamin Gastineau. Roger Delorme, journal *En Avant!* discussion politique sans cautionnement. Albert Regnard et Eudes, de la *Libre Pensée*, outrage à la morale et au culte. Huart, avocat. Clément Duvernois, Fonvielle, De Girardin fils, affaire du duel avec M. F. Sarcey. Lepage, gérant du *Courrier Français*. Leballeux-Levilliers, apologie de l'attentat de Berezowski. Brasseur, cris séditieux. Germain Casse, rébellion.

Affaire du Cafe de la Renaissance

Eugène Protot, avocat. Bazin, fondeur en cuivre. Joseph Largillière, menuisier. Edouard Meusnié, étagiste. Genton, sculpteur. Achille Callavaz, étudiant. G. Tridon, avocat. Nicolas Lalourcey, menuisier. Landowski, libraire. Levraud, négociant en vins. Sylvain Marchadié, ébéniste. Richet, apprêteur de châles. F. Jeanon, ouvrier tailleur. A. Sornet, employé au chemin de fer de Lyon. P. Subil, dé-coupeur en bois. Jean-Charles Jeunesse, étudiant. F. Vaissier, employé. J. Humbert, employé. J. Dubois, étudiant. Henri Villeneuve, élève de l'Ecole Centrale. Léonce Levraut, étudiant.

Alfred Verlière, outrage à la morale. Emile Faure, du journal *le Soleil*, excitation des citoyens les uns contre les autres. Terme, gérant de *l'Epoque*, fausses nouvelles. Georges Duchêne, du *Courrier Français*, excitation, etc. Xavier Eyma, de *l'Epoque*, fausses nouvelles.

A. Ranc, le *Nain jaune*, excitation des citoyens les uns contre les autres. Robinet. Laurent. Heuzé et Desmazeaux (affaire du cimetière Montmartre). A. Peyrat, rédacteur en chef de *l'Avenir National*, excitation à la haine, etc. Dautresme, auteur de *Cardillac*, voies de fait envers M. Carvalho.

Accolas, répétiteur de droit. Naquet, agrégé à la Faculté de médecine. Verlière, homme de lettres. Chouteau. Hayot. Godichet. Las. Adel. Meili. Gorand. Genouillé. Hermann. Ces douze derniers condamnés pour avoir fait partie d'une Société secrète. Greffe, menuisier. A. Spol, gérant du *Corsaire*. Limozin, gérant de la *Rue*.

1868-1869

Thévenin. Claude. Michu. Raoul Rigault, qui devint membre de la Commune et délégué à la police. Gaston Carle. Pandouet. Nostag.

1870-1873

Rochefort, auteur de la *Lanterne*, député, fut délivré le 4 septembre 1870. Chaudey, fusillé dans les murs de ronde de Pélage en 1871. Stempf. Chaponi.

1874-1876

Raspail (Xavier). Sagnier. Jules Kergomard. Camille Dreyfus, aujourd'hui directeur de la *Nation*. Louis Baudier.

Le Révérend. Bolâtre. Gabriel Deville, ancien rédacteur au *Cri du Peuple*. Filiâtre. Jean Richepin, pour la *Chanson des Gueux*. Cladel, pour son article : *Une Maudite*, paru dans *l'Evénement*. Simon Boubée, de la *Gazette de France*, outrage à Grévy.

1878-1883

Cassano. Avril. Leseure. J. Dormoy. Thiriou. Mirès. Guesde, ancien rédacteur au *Cri du Peuple*. Bouvier.

1884-1886

Emile Gauthier a gravé sur les murs d'une cellule au-dessous de son nom : Vive ! Anarchie ! En est-il encore ? Leboucher, anarchiste, une figure bien sympathique, qui fut, lors de son dernier internement, insultée d'une façon ignoble, dans la *Vigie*

Algérienne, par un de ses anciens co-détenus. A. Crié, du journal *La Presse*. Villiers. Robequain. V. Huffel, rédacteur du journal *l'Hôtel-de-Ville*. Capoul, ténor léger, léger, joli, joli, condamné pour voies de faits sur M. Stoullig. Villaret. Morphy, ex-anarchiste, auteur d'une histoire patriotique du général Boulanger.

1887-1889

Maës, parfait journaliste, pour avoir dévoilé les turpitudes des frères Ferry, subit une première condamnation qui ne l'a pas empêché de continuer son honnête campagne, énergiquement, dans *la Cocarde*, dont, secrétaire de rédaction, il sauve les documents à la barbe des magistrats fureteurs, avec une présence d'esprit aussi admirable que la causticité d'esprit de son rédacteur en chef, le brave Mermeix, mis au secret, en juillet 1889, dans une cellule de Mazas, pour avoir fustigé une échappée de Saint-Lazare, la fille — de façon un peu bien sanglante. Mermeix, avant trois mois, fera couler ce sang.

Roussier. Louis Baudier. Schaudel. Deherme, rédacteur à *l'Autonomie individuelle*. l'avocat Larcher. Jacques-France (Paul Lecreux), statuaire, auteur de la *République des Communes*, 10 jours. Odin, rédacteur à la *Révolution Cosmopolite*. Alph. Bal, ciseleur, 3 mois pour délit de paroles (discours prononcé à Saint-Quentin). Grauce, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Denis*. Naquet, rédacteur d'un journal de l'Isère, 6 jours pour avoir, dans un duel, pris, de la main gauche, l'épée de son adversaire. Gaillard. Morel, rédacteur du *Scandale*. Blum, secrétaire du *Pilori*. (48 heures de contrainte par corps). Lesage, rédacteur de la *Voix de Menton*. D'Anglure, rédacteur à la *Gazette de Neuilly et de Courbevoie*. Bruel (O'Montjoie), 15 jours, article dans le numéro unique du *Bosco*. D'Arkai (L.J. Pillard), condamné à Nancy (première poursuite : outrage à un président de cour ; deuxième poursuite : offense à l'immoralité provinciale), un mois. Edouard Devertus, l'anarchiste, deux délits de paroles (discours prononcés à Guise et à Saint-Quentin), un an de prison, plus un mois pour rébellion. Odin, nouvelle condamnation pour un nouvel appel aux armes. Alfred Lepetit, deux mois (et deux mois au gérant de son journal) pour un prétendu outrage à l'armée. Le député Numa Gilly et l'éditeur Savine (cinq condamnations pour les diffamations contenues dans le volume *Mes Dossiers*).

QUELQUES NOMS DE RETENUS DONT NOUS N'AVONS PU NOUS PROCURER LES DATES D'INCARCERATION

Taine. Monprofit. Chauvière. Pélissier. Brutinel Nadal. Le peintre Courbet. Hamon Breveau. Chausse. Lucien Dubois. Roucoux jeune. Montant. Yves Guyot. G. Duchêne. Prieu-Velloni. Lockroy. Paul Lafargue. Achille Leroy. Potier, le poète révolutionnaire. Raoul Framery. Le poète Raphaël Chaigneau. Lissagaray, rédacteur en chef de la *Bataille*. Vallès, l'auteur de « Jacques Vingtras », ex-membre de la Commune, le regretté fondateur du *Cri du peuple*. Pauvre Vallès ! ! !

Avant de terminer cette longue liste, n'oublions pas de dire que jouissant des bienfaits de notre République ratée, un grand nombre d'autres citoyens se sont vu condamner pour délits d'appréciation à des peines afflictives et infamantes.

Nos confrères de la Presse n'ont sans doute pas oublié que Cyvoct, journaliste, a été condamné à MORT comme *morale* responsable de l'attentat de Bellecour, à Lyon, et qu'il est en ce moment au bagne où il tient compagnie à Berezowski, le régicide, l'ancien ami — depuis renié — du factieux polonais Floquet dit Floquewski.

Méreaux et Millet sont dans des *centrales*, Louise Michel, Kropotkine, Ricard, Morel, Pouget, Bernard, Tortelier, Martin, Bordat, et enfin tous ceux du procès de Lyon, de l'Esplanade des Invalides et d'ailleurs dont les noms nous échappent, ont eu à subir leurs peines en province ou à Paris, dans des maisons de détention réservées aux délits de droit commun, perspective qu'eurent jadis P. Mérimée et P. Bourget, condamnés pour d'aussi importants motifs que P. de Musset et Théo. Gautier.

L'article de journal est passible des mêmes peines que le vol et que l'assassinat, depuis l'article menteur de l'an de grâce 1882, sur la « liberté de la presse », liberté et article qui maintenant fermentaient Sainte-Pélagie à Bandelaire, à Flaubert, à Barbey d'Aurevilly, Oui ! pour leur ouvrir les prisons de droit commun... de même que Mazas et La Santé au directeur de courriers illustrés dont *l'esprit de lucre n'est contenu par aucun scrupule de moralité publique...* de même que Saint-Lazare à la cocotte qui, pour souiller de sa bave de parvenue la plus merveilleuse actrice des temps modernes, a fait tailler sa plume par quelques Jules Vidal.

MORALITÉ :

En République, la gouine Thémis a vainement été épurée. Malgré l'ablation de ses membres corrompus, elle est encore plus malpropre que sous les régimes déchus.

En 1880, elle a promis de désormais nous tenir plus que jamais haute la dragée des Utopies libertaires.

En 1887, elle a fait condamner, à trente jours et à la perte de ses plus chers droits, l'honnête général uniquement coupable de n'avoir pu être impliqué dans l'ignoble procès des débitants de croix d'honneur.

Aujourd'hui, je lui crie à cette chienne toujours prête à mordre pour qui lui donne la pâtée : « Patience ! Avant la fin de 1889, il sera venu — l'Elu — qui l'arrachera tes crocs gâtés. »

Pour l'œuvre en collaboration, l'auteur responsable :

PILLARD D'ARKAI

Paris, ce 4 Septembre 1889.

Pour la mise en page : R. ROLLAND D'OCHANCOURT.

Sur les presses de L. BOUZIN, 52 bis, rue Jacques-Dulud, Neuilly-sur-Seine

Encres à vignettes de Lorilleux. — Conducteur : A. PÉROT.

36 PIÈCES EN VERS OU EN PROSE

16 DESSINS OU REPRODUCTIONS

PÉLAGIE

NUMÉRO EXCEPTIONNEL ENTIÈREMENT INÉDIT

Nous ne présenterons pas cette publication; son titre, le sommaire où brillent les noms les plus célèbres et les plus en vedette du monde de la politique, de la littérature et des arts, chantent trop haut les louanges de PÉLAGIE-ILLUSTRÉE qui, au contraire de PÉLAGIE-PRISON, a essayé d'être instructive et attrayante, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Elle-même, la *fièvre sainte*, se fera connaître.

C'est avec le plus vif plaisir que nous saisissons l'occasion qui nous est donnée, en écrivant cet article, de remercier ici, et très sincèrement, les anciens *pélagiens* qui, sans hésiter, ont bien voulu nous prêter leur gracieux concours.

Si, comme nous l'espérons, le lecteur en parcourant ces pages ne s'ennuie pas trop, si même il en trouve quelques-unes qui l'intéressent, tout l'honneur en revient à nos éminents confrères, nos aimables associés d'un jour.

On remarquera que la rédaction de cette publication est des plus hétérogènes; les nombreux écrivains politiques et littéraires dont nous nous sommes fait honneur d'insérer les vers ou la prose, sont réputés, avec raison,

avoir comme hommes et comme auteurs, les caractères et les opinions les plus dissemblables; le blanc et pur royaliste, l'anarchiste écarlate et convaincu, l'athée intraitable, le catholique fervent, le romantique, le naturaliste, font de cette œuvre, l'œuvre la plus éclectique qui ait paru jusqu'à ce jour. Espérons que ce ne sera pas son moindre attrait.

Certes nous ne sommes pas en quête d'éloges, tous ceux qu'on nous pourrait faire, reviendraient de droit à nos illustres collaborateurs. Nous avons la certitude que ces éloges ne leur feront pas défaut.

Pour notre part, nous serions très heureux et très fiers, si nous avons pu, ne serait-ce qu'un instant, être agréables au public, éveiller sa curiosité, et surtout si nous étions assurés qu'il gardera de ce recueil un enseignement et qu'au fond de sa conscience, restera une protestation contre les condamnations toujours iniques qui frappent indistinctement dans tous les partis, ceux qui parlent et ceux qui écrivent. — D.

PARIS

LE JOURNAL « LA FRANCE » ÉDITEUR

144, RUE MONTMARTRE, 144

1889

Tous droits réservés

PRIX EN FRANCE: 60 CENT.

24 PAGES IN-4° COLOMBIER

(8)

velours, il ne se fera plus à vous. Ne vous laissez pas endormir davantage par le bougre de coq. C'est le foutu épicier de malheur, qui conduit toutes cette marotte, avec toute la bougre de clique d'endormeurs de la premiere législation, je le fais, au lieu de Lacroix, foutre, rendez lui justice & faites - le accrocher à la croix qui porte son nom. Vous délivrerez la France d'un vilain & d'un mauvais bougre.



Je suis le véritable pere Duchesne, foutre. GAGNEZ DONC VOS DIX-HUIT FRANCS, FOUTRE

O U Grande Colere

D U

PERE DUCHESNE

Contre l'Assemblée Nationale, qui s'amuse à la moutarde, et qui se laisse mener à la li-fiere par les Ministres & par les jean-foutres de la premiere législation.

J'ESPEROIS, foutre, que la nouvelle législation marcheroit rondement, quelle repareroit toutes



Del'Imprimerie de TREMBLAY, rue BasseS. Denis N 11

90

AUTOGRAPHE DE MARAT.

*Tout avous. — Marat Paris du peuple
Paris ce 3 Mars 1792.*

AUTOGRAPHE DE DANTON.

*Je recommande a M. Lacroix
le gratiotte Mallet Danton.
Il aout dai se
ce la liberté elle
il la liberté*

